

Conférence spécialisée des membres de gouvernements concernés par la loi sur les loteries et le marché des loteries

# **Evaluation intermédiaire de la taxe sur la dépendance au jeu - Mesures sélectionnées**

Rapport final

Zurich, 3 décembre 2014

Remo Zandonella, Stephanie Schwab Cammarano, Thomas von Stokar

## **Impressum**

### **Evaluation intermédiaire de la taxe sur la dépendance au jeu**

Rapport final

Zurich, 3 décembre 2014

F\_Rapport final\_Evaluation\_intermédiaire.docx

### **Mandant**

Conférence spécialisée des membres de gouvernements concernés par la loi sur les loteries et le marché des loteries (CDCM)

### **Direction du projet**

Dora Andres, secrétaire générale de la CDCM

### **Auteurs**

Remo Zandonella, Stephanie Schwab Cammarano, Thomas von Stokar

INFRAS, Binzstrasse 23, 8045 Zürich, tél. +41 44 205 95 95

### **Groupe d'accompagnement**

Herbert Bamert, représentant CDCA, canton de Saint-Gall,

Gilles Crettenand, représentant CDCA, canton du Valais,

Dario Gerardi, Loterie Romande,

Nicole Kleinschmidt, Swisslos,

Patrick Moser, Comlot,

Manuel Richard, Comlot,

Jürg Siegrist, représentant CDCA, canton d'Argovie.

## Sommaire

<b>Impressum</b>	<b>2</b>
<b>Sommaire</b>	<b>3</b>
<b>1. Objectif et démarche</b>	<b>4</b>
1.1. Contexte et objectif	4
1.2. Objet de l'évaluation et questions	4
1.3. Structure du rapport	6
<b>2. Mesures de lutte contre la dépendance au jeu</b>	<b>8</b>
2.1. Bases de la conception et vue d'ensemble des mesures	8
2.2. Mesures dans les différents domaines	11
2.3. Activités de la Comlot et des sociétés de loterie	17
2.4. Appréciation des acteurs	17
<b>3. Etudes de cas</b>	<b>20</b>
3.1. Sélection et marche à suivre	20
3.2. Matériel pédagogique pour les jeunes	22
3.3. Ligne d'aide	26
3.4. Institutions de traitement	31
3.5. Traitement en ligne	36
3.6. Prévention et consultations pour le groupe-cible des personnes issues de la migration	41
<b>4. Appréciations et recommandations</b>	<b>45</b>
4.1. Appréciations	45
4.2. Recommandations	48
<b>Bibliographie</b>	<b>51</b>
<b>Annexe</b>	<b>54</b>
Répertoire des mesures	54

## 1. Objectif et démarche

### 1.1. Contexte et objectif

La convention intercantonale sur la surveillance, l'autorisation et la répartition du bénéfice de loteries et paris exploités sur le plan intercantonal ou sur l'ensemble de la Suisse (CILP) prévoit diverses mesures dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la dépendance au jeu. Les entreprises de loteries et de paris versent notamment une taxe sur la dépendance au jeu, dont le produit sert à soutenir financièrement les mesures cantonales de prévention et de lutte contre la **dépendance au jeu**.

Au premier semestre 2013, INFRAS a dressé, sur mandat de la Conférence spécialisée des membres de gouvernements concernés par la loi sur les loteries et le marché des loteries (CDCM), un inventaire étendu de l'emploi de la taxe sur la dépendance au jeu (cf. INFRAS 2013). Il a été constaté qu'il faudrait encore renforcer les bases de la conception et la planification stratégique, notamment en vue de mieux harmoniser les diverses mesures des cantons.

Au vu de cette situation, le comité de la CDCM a décidé, en été, de reporter une analyse étendue des effets. La présente évaluation intermédiaire se propose donc d'approfondir l'état des lieux et de créer des bases qui permettront de renforcer et de développer la taxe sur la dépendance au jeu du point de vue de la conception et de la stratégie. Elle entend mettre en évidence

- la mesure dans laquelle les programmes et les mesures appliquées jusqu'à ce jour ont fait leurs preuves,
- les instruments qui ont été utilisés et les mesures qui ont été mises en œuvre,
- les objectifs visés pour les différents groupes-cibles et
- les enseignements qu'on peut tirer des expériences faites pour le développement, au niveau de la conception, de la lutte contre la dépendance au jeu.

Nous avons sélectionné et analysé, à titre d'études de cas, cinq mesures parmi celles qui ont été mises en œuvre jusqu'à maintenant. Cette analyse débouche sur des recommandations pour le développement de la taxe sur la dépendance au jeu. L'étude a de ce fait en premier lieu un caractère formatif.

### 1.2. Objet de l'évaluation et questions

La présente étude doit créer des bases qui permettront de renforcer et de développer la taxe sur la dépendance au jeu au niveau de la conception et de la stratégie. Elle a donc pour objet les mesures qui ont été financées, au moins en partie, par la taxe sur la dépendance au jeu. Elle

s'intéresse aux prestations concrètes, aux groupes-cibles visés, aux changements de comportement recherchés au sein des groupes-cibles et aux expériences faites.

### **Questions**

La présente évaluation intermédiaire aborde les questions suivantes:

- Quelles mesures ont-elles été mises en œuvre depuis 2006 dans les différents domaines de la dépendance au jeu (prévention, consultations et traitements, recherche, formation et perfectionnement)?
- Sur quels groupes-cibles ces mesures se sont-elles concentrées et quels objectifs visait-on?
- Dans quelle mesure est-on parvenu à obtenir des modifications de comportement au sein des groupes-cibles visés?
- Quelles expériences les acteurs ont-ils faites dans la mise en œuvre?
- Quelles mesures se sont-elles révélées particulièrement adéquates? Quels facteurs ont-ils favorisé la mise en œuvre et l'impact des mesures et quels facteurs les ont-ils freinés?
- Quels enseignements peut-on tirer pour la conception de la lutte contre la dépendance au jeu dans le cadre de la taxe sur la dépendance au jeu?

### **Méthode et marche à suivre**

L'analyse recourt avant tout à des méthodes qualitatives. Premièrement, nous avons dépouillé les informations mises à disposition par les cantons et les fournisseurs de prestations lors de l'état des lieux 2013 en nous concentrant sur les mesures mises en œuvre. Deuxièmement, nous avons réuni des documents qui étaient disponibles sur Internet ou que nous avons demandés aux acteurs. Troisièmement, nous avons sélectionné, d'entente avec le mandant et le groupe d'accompagnement, cinq mesures qui ont été considérées de plus près.

Dans un second temps, nous avons conduit des entretiens téléphoniques ou personnels semi-directifs avec les acteurs compétents. Les résultats obtenus ont été discutés et validés à mi-août 2014 lors d'un atelier auquel participaient le groupe d'accompagnement et des spécialistes sélectionnés.

Le tableau ci-après montre les personnes avec lesquelles nous avons conduit des entretiens au sujet des différentes mesures et celles qui ont participé à l'atelier.

Tableau 1: Personnes interrogées et participants à l'atelier								
Nom	Institution/organisation	Interrogé sur les mesures /aspects ci-après:					Atelier	
		Gén.	A	B	C	D		E
S. Achab	Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG)						•	
D. Andres	CDCM							•
H. Bamert	Représentant Conférence des délégués cantonaux aux problèmes des addictions (CDCA), SG							•
S. Belsué	ZEPPA, Centre de prévention et de promotion de la santé, Saint-Gall		•					
T. Carlevaro	Gruppo Azzardo Ticino (GAT)	•			•			•
G. Crettenand	Représentant CDCA, VS							•
B. Di Lello	Loterie Romande	•						
F. Eidenbenz / C. Jordi	Radix Zürich	•		•	•	•		•
D. Gerardi	Loterie Romande							•
J. Häfeli	Inst. für Sozialmanagement, Sozialpolitik & Prävention, HES Lucerne	•						•
N. Kleinschmidt	Swisslos	•						•
P. Moser	Comlot	•						•
R. Poespodihardjo	Centre pour les addictions comportementales, Cliniques psychiatriques universitaires de Bâle	•				•		•
J. Rheinberger	Perspektive Thurgau	•	•	•	•			•
M. Richard	Comlot	•						•
F. Richter	Groupement Romand d'Etudes des Addictions (GREA)	•					•	•
A.-M. Sani	Gruppo Azzardo Ticino (GAT)							•
G. Sidibé	Rien ne va plus, Genève				•			
J. Siegrist	Représentant CDCA, AG							•
O. Simon	Centre du jeu excessif (CJE)	•				•		•
S. Steiner	Addiction Suisse	•	•	•				•
S. von Streit	Perspektive Thurgau				•			
C. Zumwald	Centre du jeu excessif (CJE)					•		

### 1.3. Structure du rapport

Le rapport se compose de trois parties. Le chapitre 2 donne une vue d'ensemble des mesures mises en œuvre depuis 2006 dans les domaines de la prévention, des consultations / traitements, de la recherche et de la formation / perfectionnement. Le chapitre 3 porte

principalement sur les cinq mesures sélectionnées, qui y sont exposées de façon plus détaillée. Y figurent également les appréciations des acteurs directement impliqués et les points de vue exprimés lors de l'atelier organisé à la mi-août. Enfin, nous évaluons, dans le chapitre 4, la mise en œuvre actuelle des mesures et en déduisons nos recommandations pour le développement de la lutte contre la dépendance au jeu.

## 2. Mesures de lutte contre la dépendance au jeu

Ce chapitre traite brièvement des bases de la conception et donne une vue d'ensemble des mesures qui sont ou ont été financées par la taxe sur la dépendance au jeu.

### 2.1. Bases de la conception et vue d'ensemble des mesures

#### Bases de la conception

L'article 18 (taxe sur la dépendance au jeu) de la convention intercantonale (CILP) constitue la base de presque toutes les mesures mises en œuvre. Selon l'état des lieux, 13 cantons ont élaboré des concepts écrits sur la distribution des fonds et, partant, sur le financement des mesures; 22 cantons collaborent dans la mise en œuvre. Les fournisseurs de prestations externes jouent un rôle important (cf. INFRAS 2013, chapitres 3.1 et 3.2).

Des concepts présentant les actions à entreprendre et les approches possibles dans la lutte contre la dépendance au jeu ont été élaborés. En font partie l'analyse de la situation et des besoins d'Addiction Suisse (sur mandat des cantons de la Suisse du Nord-Ouest et de la Suisse centrale). Les travaux de Radix (effectués sur mandat du canton de Zurich) donnent une autre base. En Suisse Romande, le GREA (Groupement Romand d'Etudes des Addictions) a été chargé en 2007 par la Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS) de la direction du programme intercantonal (PILDJ). Ce programme intercantonal a été décidé suite à un état des lieux dressé en 2005 déjà<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Cf., pour ces bases, Addiction Suisse (2010, Situations- und Bedarfsanalyse), Radix (2012, Feinkonzept Prävention) et Bodmer, Jordi, Eidenbenz (2011, Konzept zur Behandlung und Prävention von Lotterie- und Wettspielsucht), GREA (2009, commentaires sur le Programme intercantonal de lutte contre la dépendance au jeu, PILDJ).

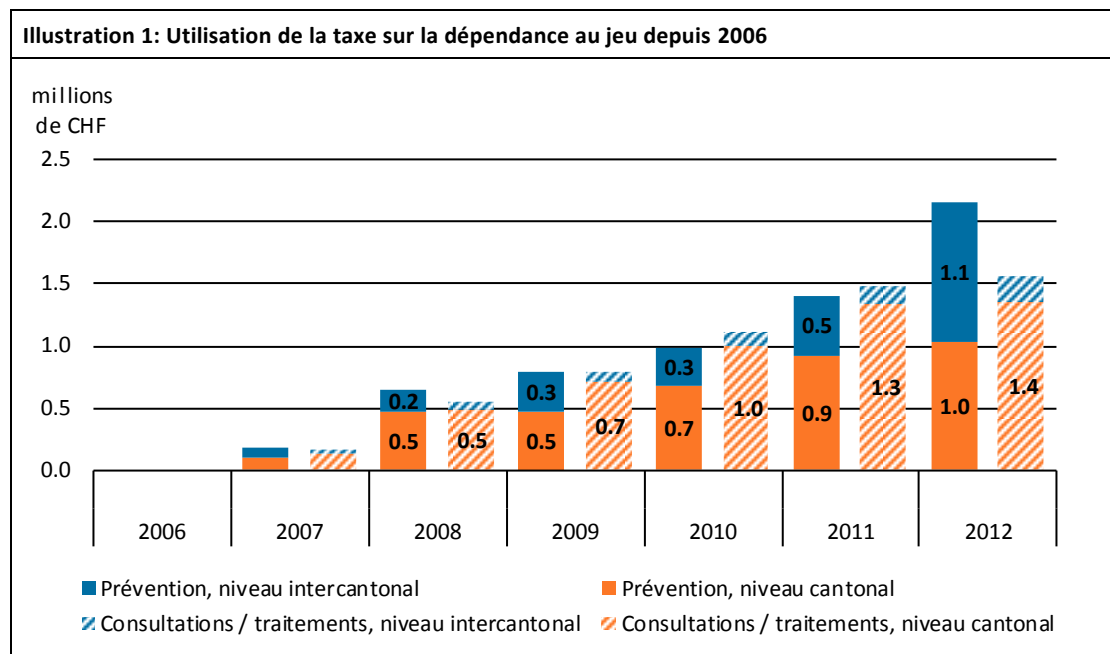


Prévention	Consultations / traitements	Recherche	Formation / perfectionnement
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sensibilisation et information du public, des professionnels et des opérateurs</li> <li>▪ Prévention pour les personnes concernées et leurs proches, avec un accent particulier sur les groupes-cibles particulièrement vulnérables (jeunes et personnes issues de la migration notamment)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Offres de consultations et de traitements à bas seuil, hors de la psychiatrie</li> <li>▪ Mise en réseau des centres de consultations et des centres de traitements et échanges de connaissances entre eux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mandats de recherche spécifiques en vue de combler les lacunes de connaissances existantes</li> <li>▪ Mise en place d'une recherche continue sur la dépendance au jeu en Suisse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Perfectionnement, échange et coordination entre les professionnels</li> <li>▪ Mise en place de possibilités de perfectionnement (séminaires, offres de formation)</li> </ul>

Liste non exhaustive

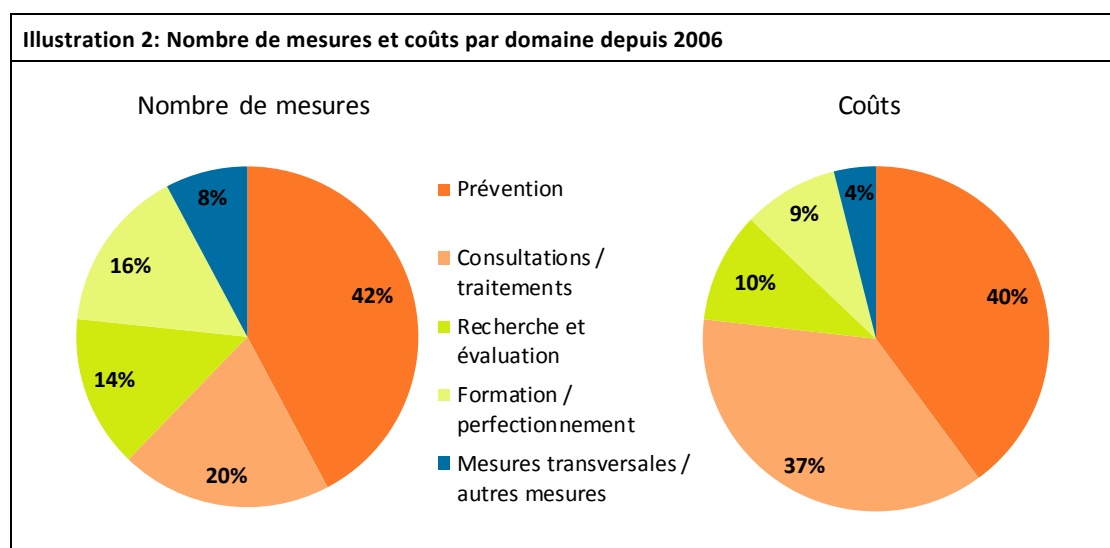
Source: Récapitulation propre, sur la base d'Addiction Suisse (2010), de Radix (2012), de Bodmer, Jordi et Eidenbenz (2011), de GREA (2009) et des entretiens menés.

En partant de ces bases et des actions à entreprendre qui en découlent, des mesures ont été conçues et mises en œuvre à partir de 2007 aux niveaux cantonal et intercantional, d'abord en Suisse romande puis dans la plupart des autres cantons. L'illustration ci-dessous montre cette évolution pour les domaines de la prévention et des consultations/traitements.



Source: Enquête dans le cadre de l'état des lieux (INFRAS 2013).

Dans la présente étude, nous avons établi une récapitulation des mesures mises en œuvre jusqu'à fin 2012. Nous nous sommes fondés sur les documents dont nous disposons et sur d'autres renseignements. Toutes les mesures mises en œuvre n'ont pas été répertoriées. Cette sélection présente donc des lacunes, en particulier pour la Suisse Romande au niveau cantonal. Cependant, même si elle était complétée, l'image globale ne subirait sans doute pas de modifications substantielles.



Source: Répertoire des mesures INFRAS 2014 (n = 90), enquête dans le cadre de l'état de lieux (INFRAS 2013).

Un peu plus de deux cinquièmes des mesures mises en œuvre concernent la prévention et un cinquième les consultations / traitements. C'est aussi la prévention qui absorbe la plus grande partie des coûts (40 %) de 2006 à 2012, suivie par les consultations / traitements (37 %). Le solde, un peu moins d'un quart, se répartit entre la recherche, la formation / le perfectionnement et les divers (cf. illustration 2).

Les premières années qui ont suivi l'adoption de la CILP ont été marquées, en Suisse alémanique, par des clarifications organisationnelles. En Suisse Romande, en revanche, les premières mesures ont été rapidement mises en œuvre. Ce fut aussi le cas pour la majorité des cantons alémaniques à partir de 2008 et, dans une plus forte mesure, à partir de 2010. Les responsables ont également constaté depuis 2008 une intensification du transfert de savoir-faire et une plus forte sensibilisation des professionnels à cette thématique (cf. Etat des lieux, INFRAS 2013).

## 2.2. Mesures dans les différents domaines

Comme dans l'état des lieux, nous distinguerons ci-après quatre domaines: la prévention, les consultations / traitements, la recherche et la formation / perfectionnement. Nous aborderons, pour chacun d'eux, les mesures les plus importantes. Le répertoire des mesures dressé dans le cadre de cette étude présente une récapitulation plus complète des mesures mises en œuvre.

### 2.2.1. Prévention

<b>Tableau 3: Mesures dans le domaine de la prévention</b>				
Type de mesures	Groupes-cibles			Exemples
	Public	Personnes concernées / proches	Professionnels / multiplicateurs	
Sites Internet	X	X	X	sos-spielsucht.ch ou sos-jeu.ch
Campagnes	X	X		Campagne de sensibilisation « Spielen ohne Sucht » (jouer sans dépendance), mars 2011
Concepts			X	Concept pour la prévention et le traitement de la dépendance aux jeux de hasard, canton de Zurich
Relations publiques	X			Conférences de presse en Suisse romande pour annoncer le programme intercantonal (PILDJ)
Matériel d'information	X	X	X	Notice « Focus – Addiction aux jeux de hasard » (Addiction Suisse)
Ecoles / jeunes	X	X	X	Moyens pédagogiques pour le degré secondaire sur sos-spielsucht.ch
Migration		X		Traduction en neuf langues du site sos-spielsucht.ch
Coordination			X	Echanges avec les sociétés de loterie
Divers	X	X	X	Projet de prévention transfrontalier « Spielen mit/ohne Grenzen » (Interreg IV)

Source: Répertoire des mesures, septembre 2014, INFRAS.

Dans le domaine de la prévention, une large gamme de mesures a été prise. Celles-ci s'inscrivent pour l'essentiel dans la prévention centrée sur la personne<sup>2</sup>. De nos jours, Internet est considéré comme un média essentiel et toujours disponible pour la prévention. Des sites spécifiques sur la dépendance aux jeux de hasard ont été mis en ligne pour toutes les régions du pays:

<sup>2</sup> Cf. à ce sujet les commentaires d'Addiction Suisse:  
[http://www.addictionsuisse.ch/fileadmin/user\\_upload/DocUpload/Prevention\\_centree\\_personne.pdf](http://www.addictionsuisse.ch/fileadmin/user_upload/DocUpload/Prevention_centree_personne.pdf)

- [www.sos-spielsucht.ch](http://www.sos-spielsucht.ch),
- [www.sos-jeu.ch](http://www.sos-jeu.ch),
- [www.giocoresponsabile.com](http://www.giocoresponsabile.com).

Ces trois sites couvrent chacun une région linguistique et, à l'exception du site tessinois, ils ont été créés dans un contexte intercantonal. Il existe d'autres offres en ligne orientées sur la prévention ou les consultations. On citera les sites du centre zurichois pour la dépendance au jeu ([www.spielsucht-radix.ch](http://www.spielsucht-radix.ch)) et du Centre du jeu excessif de Lausanne ([www.jeu-excessif.ch](http://www.jeu-excessif.ch)) ainsi que le site du centre de promotion de la santé, de prévention et de consultations en matière de dépendance de Schaffhouse ([www.vjps.ch/gsp.html](http://www.vjps.ch/gsp.html)), qui donne des informations sur la dépendance aux jeux de hasard, et celui du centre de consultations d'Aarau de la fondation argovienne pour l'aide en cas de dépendance et du centre de consultations de Baden ([www.spielsucht-beratung.ch](http://www.spielsucht-beratung.ch)).

En outre, des campagnes de sensibilisation s'adressant à un large public ont été organisées dans toutes les régions, à l'exception du canton de Schwyz. Il s'agissait avant tout de campagnes d'affichage (Suisse alémanique et Suisse romande) mais aussi de distribution de prospectus, par exemple dans les transports publics locaux (notamment dans les cantons de Schaffhouse et du Tessin). De même, dans le travail de relations publiques, un assez grand nombre d'articles de presse ont été initiés et diverses annonces publiées. Au Tessin, le Gruppo Azzardo Ticino (GAT-P) édite le périodique gratuit « La Scommessa », qui traite de la dépendance au jeu. Des brochures d'information sur la dépendance aux jeux de hasard ont été éditées dans toutes les régions du pays. Ce matériel d'information s'adresse parfois à des groupes spécifiques, tels que les jeunes, les aînés, les personnes issues de la migration ou les professionnels. Enfin, du matériel pédagogique, disponible sous [www.sos-spielsucht.ch](http://www.sos-spielsucht.ch), a été développé dans le cadre du programme transfrontalier Interreg IV<sup>3</sup>. Au moins quatre cantons mènent un travail de prévention dans les écoles (Schaffhouse, Schwyz, Tessin et Valais).

Dans le domaine de la prévention structurelle, les fournisseurs de prestations mandatés par les cantons cherchent des possibilités de collaborer avec les opérateurs de loteries afin de mettre en œuvre en commun des solutions de prévention. En outre, les différents acteurs sont actifs dans le processus politique en cours de nouvelle réglementation des jeux de hasard.

Ce sont des fournisseurs de prestations externes à l'administration qui effectuent la plus grande part du travail de prévention. Les plus grands sont:

---

<sup>3</sup> Programme de l'UE visant à encourager la coopération transfrontalière. La Suisse participe à ce programme.

- le Groupement Romand d'Etudes des Addictions (GREA) (Programme intercantonal de lutte contre la dépendance au jeu [PILDJ]; cantons: FR, NE, JU, VD, VS, GE),
- le Gruppo Azzardo Ticino GAT-P (canton du Tessin),
- Radix Zürich (Centre pour la dépendance au jeu; canton de Zurich),
- Perspektive Thurgau (réseau de la Suisse orientale; cantons: AI, AR, GL, GR, SG et TG),
- Addiction Suisse (modèle de coopération prévention de la dépendance au jeu Suisse du Nord-Ouest et Suisse centrale; cantons: AG, BE, BL, BS, LU, NW, OW, SO, UR et ZG)
- Centre du Jeu Excessif CJE des Centre Hospitalier Universitaire Vaudois CHUV,
- Rien ne va plus / Carrefour addictions (GE).

## 2.2.2. Consultations et traitements

Tableau 4: Mesures dans le domaine des consultations et des traitements				
Type de mesure	Groupe-cible			Exemple
	Public	Personnes concernées / proches	Professionnels / multiplicateurs	
Ligne d'aide		X	X	Ligne d'aide pour la Suisse italienne (0800 801 381)
Consultations en ligne		X	(X)	Offre de consultations à bas seuil sur <a href="http://www.jeu-traitement.ch">www.jeu-traitement.ch</a>
Sites Internet		X		Informations sur les offres de consultations sur Internet (par exemple sur <a href="http://www.spielsuchtberatung.ch">www.spielsuchtberatung.ch</a> )

Source: Répertoire des mesures, septembre 2014, INFRAS.

Dans le domaine des **consultations sur la dépendance au jeu**, une ligne d'aide téléphonique était en service dans chacune des régions linguistiques et elle était communiquée par divers canaux:

- 0800 040 080 (Suisse alémanique),
- 0800 801 381 (Suisse romande),
- 0800 000 330 (Suisse italienne).

En outre, le centre spécialisé en matière de dépendance au jeu de Zurich (044 202 30 00) et le Centre du jeu excessif de Lausanne (021 314 92 07) proposent des consultations téléphoniques.

Ces consultations téléphoniques sont accompagnées d'offres locales disponibles sur quasiment l'ensemble du territoire. Il s'agit le plus souvent de centres locaux ou régionaux

existants qui offrent, sur mandat des cantons, des services psycho-sociaux ou des consultations ambulatoires en matière de dépendance. Ces centres polyvalents ont, en général, développé la thématique de la dépendance au jeu et l'ont intégrée dans leur offre de consultations. Les sites Internet mentionnés (cf. chapitre 2.2.1) fournissent une liste de ces centres.

Il existe actuellement en Suisse plusieurs offres de traitements et de thérapies. Leur financement n'est plus uniforme. Dans de nombreux cas, les prestations ne sont plus financées exclusivement par la taxe sur la dépendance au jeu: elles peuvent également être prises en charge par l'assurance de base LAMal. C'est en particulier le cas des prestations fournies par des professionnels de la santé. Il ressort des entretiens menés dans le cadre de cette étude que, dans les problèmes de dépendance au jeu, on recourt le plus souvent à un traitement ambulatoire. On n'opte pour une hospitalisation que dans des cas particuliers, notamment lorsqu'il y a un risque de suicide ou que la mesure doit avoir un effet de sevrage. Font partie des services ou des institutions offrant des traitements et des thérapies dans le domaine de la dépendance au jeu<sup>4</sup>:

- le Centre du jeu excessif (CJE) du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV),
- le centre pour les addictions comportementales des Cliniques psychiatriques universitaires de Bâle-Ville,
- le centre pour la dépendance au jeu et autres dépendances comportementales, Radix Zurich.

### 2.2.3. Recherche

Tableau 5: Mesures dans le domaine de la recherche				
Type de mesure	Groupes-cibles			Exemples
	Public	Personnes concernées / proches	Professionnels / multiplicateurs	
Etudes			X	Le coût social du jeu excessif en Suisse romande, (IRENE, C. Jeanrenaud 2009)
Evaluation / expertise			X	Situations- und Bedarfsanalyse, Addiction Suisse 2010

Source: Répertoire des mesures, septembre 2014, INFRAS.

On ne dispose pour la Suisse que d'études épidémiologiques éparses sur la dépendance au jeu et elles ont été établies avant l'introduction de la taxe sur la dépendance au jeu. Les fonds de

<sup>4</sup> Cette liste ne mentionne que des institutions qui touchent des fonds provenant de la taxe sur la dépendance au jeu.

la taxe sur la dépendance au jeu ont cependant servi à financer de nombreux projets de recherche sur des aspects particuliers de la dépendance au jeu. On a notamment des résultats de recherche sur les groupes de personnes vulnérables (Häfeli, Lischer, Villiger 2012), sur la dépendance au jeu chez les jeunes (Suris et al. 2012, Supsi 2013), sur la dépendance aux jeux de loterie (Landert Partner 2012), sur la dépendance aux jeux de hasard en ligne (INFRAS 2012), sur la prévalence de la dépendance au jeu au Tessin (Supsi 2014) et sur les coûts sociaux de la dépendance aux jeux de hasard (Jeanrenaud et al. 2012). En outre, le Centre du jeu excessif publie régulièrement des études sur une large gamme de thèmes en lien avec la dépendance au jeu (cf. [www.jeu-excessif.ch/pages/F-03.htm](http://www.jeu-excessif.ch/pages/F-03.htm)).

Sont disponibles, outre ces études, de premières évaluations. Ainsi, Addiction Suisse et Perspektive Thurgau ont fait procéder à une évaluation de leur collaboration et de la campagne « Spielen ohne Sucht » (jouer sans dépendance) (Social Design 2013). En Suisse romande, la ligne d'aide téléphonique a fait l'objet d'une expertise (Arnaud, Gervasoni, Dubois-Arber 2010). Il existe également une expertise externe sur le travail du Gruppo Azzardo Ticino (GAT-P), laquelle a été établie par Addiction Suisse (Addiction Suisse 2011). En outre, de nombreux fournisseurs de prestations externes rendent compte aux cantons de leurs prestations et donnent des informations sur des chiffres d'utilisation et le nombre de consultations.

Cependant, à ce jour, un plan de recherche coordonné fait défaut au niveau suisse. Il manque également des études à long terme qui, par exemple, examinent les carrières des joueurs ou les impacts à long terme des consultations et des traitements. Enfin, nous ne disposons pas de chiffres récents sur la prévalence ou d'autres connaissances de base pour la Suisse. Les dernières enquêtes et évaluations étendues remontent aux années 2007 et 2009<sup>5</sup>.

---

<sup>5</sup> Cf. à ce sujet les travaux fondamentaux de Brodbeck, Dürrenberger et Znoj (2007) et l'analyse de l'Enquête suisse sur la santé faite par la CFMJ (2009).

## 2.2.4. Formation et perfectionnement et mise en réseau

<b>Tableau 6: Mesures dans le domaine du perfectionnement</b>				
Type de mesure	Groupes-cibles			Exemples
	Public	Personnes concernées / proches	Professionnels / multiplicateurs	
Offres formelles			X	Module sur la prévention des jeux de hasard du CAS « Prévention, traitement et action communautaire »
Formations informelles			X	Formation des professionnels des cantons par Perspektive Thurgau

Source: Répertoire des mesures, septembre 2014, INFRAS.

Dans toutes les régions et dans tous les cantons, les différents acteurs ont des échanges plus ou moins importants, le plus souvent informels. Divers spécialistes agissent ainsi comme des multiplicateurs en transmettant leurs connaissances spécifiques. La coordination de la collaboration intercantonale apporte une importante contribution à ces activités. En outre, des formations et des perfectionnements sont régulièrement organisés sous la forme de cours et de séminaires, par exemple pour les personnes qui collaborent aux lignes d'aide mentionnées en Suisse alémanique, en Suisse romande et au Tessin. Selon les témoignages de différentes personnes interrogées, les échanges entre les spécialistes des cantons, des centres de consultations, des sociétés de loterie et les chercheurs se sont fortement accrues depuis l'introduction de la taxe sur la dépendance au jeu et ont été institutionnalisés sous la forme de séances régulières. Nous citerons à cet égard le groupe dépendance aux jeux de hasard de l'association professionnelle addiction (Fachverband Sucht) en Suisse alémanique et la Plateforme jeu excessif en Suisse romande, qui se réunissent respectivement quatre fois et trois fois par an.

D'autres formations en lien avec certaines offres de jeux ne sont pas financées par la taxe sur la dépendance au jeu mais directement par la société de loterie concernée. On citera à titre d'exemple les cours obligatoires pour les exploitants de loteries électroniques (Tactilos) en Suisse romande.

Au niveau formel, le module de formation du Certificate of Advanced Studies (CAS) « Jeu excessif - prévention, traitement et action communautaire » a été proposé deux fois déjà (en 2009 et en 2012) par le Centre du jeu excessif. Il s'adresse à des professionnels de diverses origines.



En janvier 2014, divers acteurs ont mis sur pied à Neuchâtel le symposium « Jeu excessif: connaître, prévenir, réduire les risques ». Cette conférence internationale de trois jours a offert à des professionnels issus de différents domaines scientifiques une plateforme d'information, de perfectionnement et d'échange.

### 2.3. Activités de la Comlot et des sociétés de loterie

Depuis l'entrée en vigueur, en 2006, de la convention intercantonale, la Comlot veille, en sa qualité d'autorité de régulation, à ce que la population puisse jouer aux loteries et aux paris en toute sécurité. Dans la procédure d'homologation des loteries et des paris, elle examine le potentiel de danger des jeux et décide de mesures de protection des joueurs. En sa qualité d'organe de surveillance, elle lutte contre les offres illégales, s'assure que les exploitants respectent les directives et leurs obligations en matière de protection sociale et observe la façon dont la taxe sur la dépendance au jeu est employée. Afin de pouvoir exécuter correctement son travail, la Comlot a augmenté ces dernières années ses ressources en personnel dans le domaine de la prévention de la dépendance au jeu.

Les deux sociétés de loterie suisses (la Loterie Romande et Swisslos) suivent une « politique de jeu responsable », qui comprend notamment des mesures de prévention propres (restrictions d'accès, matériel d'information et formation notamment). Certaines de ces mesures peuvent agir directement sur la conception des jeux (prévention structurelle). Les sociétés de loterie collaborent parfois avec les fournisseurs de prestations mentionnés précédemment pour la formation et la sensibilisation de leurs collaborateurs et du personnel de vente des points de vente décentralisés.

### 2.4. Appréciation des acteurs

Dans cette section, nous restituons de façon globale les points de vue des personnes interviewées au sujet de la mise en œuvre et de la conception des mesures.

Les personnes interrogées jugent bonnes dans l'ensemble les mesures mises en œuvre dans le cadre de la taxe sur la dépendance au jeu. Elles signalent notamment que seule cette taxe a permis d'appliquer des mesures à large échelle. De nombreuses personnes notent qu'une large palette de mesures dans les différents domaines (prévention, traitements/consultations, recherche, formation/perfectionnement) est importante, car elle augmente la sensibilisation et permet de répondre aux besoins différents des groupes-cibles. Cette appréciation recoupe l'enquête conduite lors de l'atelier de la mi-août. Les professionnels et le groupe d'accompagnement ont également estimé que les progrès avaient été considérables depuis 2006 dans les domaines de la prévention et des consultations/traitements.

### **Echange et pilotage**

Les échanges entre les acteurs sont jugés en majorité positifs et bons. Certains professionnels indiquent certes que, par exemple, il n'existe pas de vrais échanges dans le domaine des consultations et des traitements. D'autres, au contraire, sont d'avis que l'intensité de la collaboration entre les acteurs varie surtout d'une région à l'autre.

Pour de nombreuses personnes, l'association professionnelle addiction (Fachverband Sucht) est la structure qui permet d'échanger sur le thème de la dépendance au jeu. Un professionnel regrette que, malgré cette structure, il manque un forum unique à l'échelon suisse. Seule une telle institution serait à même par exemple de définir des lignes directrices claires et une orientation uniforme des activités de tous les acteurs.

Le pilotage a également donné lieu à des discussions engagées lors de l'atelier. Cependant, aucune réponse n'a été apportée à la question des compétences en cette matière. Les acteurs trouvent qu'interviennent ici, en plus de facteurs professionnels, des facteurs politiques, inhérents au système, qu'ils ne peuvent directement influencer.

### **Effets**

De nombreux acteurs attirent l'attention sur le fait que, en ce qui concerne les effets, seul un premier pas a été fait. Il faut encore du temps avant que des effets se manifestent à une large échelle et qu'on puisse les évaluer. Il faudrait notamment, selon eux, poursuivre absolument les mesures actuelles, faute de quoi on ne pourra rien dire de leur portée et de leur impact.

Les professionnels identifient encore des lacunes et des possibilités d'amélioration dans différents domaines. Les jeux illégaux sont évoqués à plusieurs reprises: ils constituent un défi, parce qu'il est encore plus difficile de s'approcher des personnes concernées. Il faudrait par ailleurs encore intensifier les efforts afin de progresser encore auprès de la population issue de la migration.

### **Recherche**

Tous les acteurs interrogés pensent que la recherche ne se voit pas accorder actuellement une place suffisante. On manque par exemple de données de base importantes sur la dépendance au jeu en Suisse. La recherche et ses résultats étant essentiels tant pour le travail de prévention que pour les consultations et les traitements, il serait judicieux de disposer d'un organe de pilotage de rang supérieur qui puisse déterminer de façon coordonnée les éléments stratégiques essentiels. Il est suggéré qu'un fonds pour la recherche apporterait une solution. L'alimentation régulière d'un tel fonds permettrait de pérenniser les travaux de recherche. Un

professionnel note que la recherche sur les facteurs qui influencent les changements de comportement et sur les effets des mesures est souvent négligée faute de moyens.

Ces appréciations ont été partagées lors de l'atelier. Il a en outre été noté que les ressources de la taxe sur la dépendance au jeu sont bien utilisées dans les domaines de la prévention et des traitements / consultations et qu'on a besoin de moyens supplémentaires pour la recherche. Il ne faut pas que la recherche soit financée par une réallocation des fonds.

### **Sociétés de loterie**

Pour les deux sociétés de loterie, les mesures qu'elles prennent ne sont pas en concurrence avec celles des cantons: toutes ces mesures se complètent très bien et ont contribué ces dernières années à rendre tous les acteurs plus sensibles au problème de la dépendance au jeu. Les deux représentantes des sociétés de loterie interrogées sont donc favorables aux mesures prises.

La collaboration entre les différents acteurs est qualifiée d'ouverte. La Loterie Romande, en particulier, collabore étroitement dans différents domaines avec les fournisseurs de prestations. Pour la zone de Swisslos, on note que les échanges peuvent être encore approfondis. Il est par exemple possible d'encore mieux sélectionner le service de consultations auquel d'éventuels joueurs problématiques sont adressés.

### 3. Etudes de cas

#### 3.1. Sélection et marche à suivre

Afin de répondre aux questions exposées, la présente étude examine de façon plus approfondie certaines mesures. D'entente avec le groupe d'accompagnement, nous avons sélectionné cinq mesures parmi toutes celles qui ont été mises en œuvre et les avons analysées, dans une seconde étape, en nous appuyant sur des analyses de documents et sur des entretiens semi-directifs. Cette sélection entend autant que possible donner un reflet de l'ensemble de la Suisse et de ses régions linguistiques et tenir compte de mesures intéressantes pour le développement stratégique.

Tableau 7: Mesures sélectionnées			
	Contenu	Cantons	Domaine
Mesure A	Matériel pédagogique pour les jeunes	AG, AI, AR, BE, BL, BS, GL, GR, LU, NW, OW, SG, SO, TG, UR, ZG (Suisse du Nord-Ouest et Suisse centrale, Suisse orientale)	Prévention
Mesure C	Ligne d'aide 0800 040 080	AG, AI, AR, BE, BL, BS, GL, GR, LU, NW, OW, SG, SO, TG, UR, ZG (Suisse du Nord-Ouest et Suisse centrale, Suisse orientale)	Consultations
Mesure C	Consultations et traitements du Centre du jeu excessif	VD (Offre ouverte à tous les cantons)	Consultations / traitements
Mesure D	Traitements en ligne	FR, GE, JU, NE, VD, VS	Traitements
Mesure E	Prévention et consultations pour le groupe-cible personnes issues de la migration	AG, AI, AR, BE, BL, BS, GL, GR, LU, NW, OW, SG, SO, TG, UR, ZG (Suisse du Nord-Ouest et Suisse centrale, Suisse orientale) ZH	Prévention Consultations

Nous décrivons d'abord le contenu, la mise en œuvre, les groupes-cibles et les effets visés de la mesure. Dans un second temps, nous relaterons les expériences faites et les appréciations des acteurs. Nous distinguerons le point de vue interne, c'est-à-dire l'évaluation des acteurs directement impliqués, et les avis exprimés lors de l'atelier d'août 2014 (point de vue externe). L'analyse de chacune des mesures se termine par des classifications des acteurs sur

l'orientation future et les éventuelles possibilités d'amélioration. Il est tenu compte tant des propos tenus lors des entretiens que des avis exprimés lors de l'atelier.

### 3.2. Matériel pédagogique pour les jeunes

Différentes recherches ont montré que les jeunes présentent un risque élevé de développer une dépendance au jeu<sup>6</sup>. De ce fait, il est nécessaire de prendre des mesures de prévention spécifique pour le groupe-cible des jeunes. Le matériel pédagogique de prévention peut donc contribuer à sensibiliser systématiquement les jeunes aux dangers des jeux de hasard. Nous analyserons ici plus en détail le matériel pédagogique sur les jeux de hasard en ligne élaboré dans le cadre d'une collaboration entre les programmes de prévention sos-spielsucht.ch, Spielen ohne/mit Grenzen<sup>7</sup> und freelance<sup>8</sup>.

<b>Tableau 8: Vue d'ensemble de la mesure A</b>		
Matériel pédagogique pour les jeunes (Suisse centrale, Suisse du Nord-Ouest, Suisse orientale)		
<b>Brève description</b>	<b>Fiche signalétique</b>	
Le matériel pédagogique sur les jeux de hasard en ligne s'adresse aux jeunes de 12 à 16 ans. Il se compose d'un module d'enseignement de base, de quatre modules d'approfondissement et d'informations pour les enseignants. Il a été développé en collaboration par spielsucht.ch, par Spielen ohne/mit Grenzen et par freelance. Il peut être librement téléchargé sur sos-spielsucht.ch et sur be-freelance.ch.	Domaine	Prévention
	Cantons	Suisse du Nord-Ouest, Suisse centrale et Suisse orientale, Interreg IV, représenté par Perspektive Thurgau
	Fournisseur de prestations	freelance sur mandat de Perspektive Thurgau
	Groupes-cibles	En premier lieu, les enseignants, en second lieu les jeunes (degré secondaire, 12 à 16 ans)
	Effet attendu	Renforcement de la compétence des jeunes à réfléchir au thème des jeux de hasard
	Période de mise en œuvre	Dès septembre 2012
	Coûts / budget	Coûts globaux de CHF 8'400.–, dont CHF 7'200.– pour Perspektive Thurgau
	Sources / publications.	www.sos-spielsucht.ch www.be-freelance.ch

<sup>6</sup> Cf. notamment Suris et al. 2012, INFRAS 2012 ou Suris et al. 2011.

<sup>7</sup> « Spielen ohne/mit Grenzen » est un programme de prévention en matière de dépendance aux jeux de hasard rattaché à Interreg IV, le programme de promotion de la collaboration transfrontalière entre l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse et le Liechtenstein.

<sup>8</sup> freelance est un programme de prévention du Centre de prévention et de promotion de la santé ZEPRA qui est très bien implanté en Suisse orientale, en Suisse centrale et dans le Nord de la Suisse.

### Faits et chiffres

Le matériel pédagogique sur les jeux de hasard en ligne a été développé par freelance entre janvier et septembre 2012 sur mandat de Perspektive Thurgau. L'offre se compose d'un module de base (2 leçons de 45 minutes), de quatre modules d'approfondissement et d'informations pour les enseignants. Ce matériel de prévention est intégré dans l'ensemble « nouveaux médias ».

Le produit a été développé par une équipe composée de spécialistes de la prévention, de la pédagogie et de la dépendance aux jeux de hasard. Sa qualité méthodologique et didactique a été vérifiée par la haute école pédagogique de Saint-Gall. Les cantons d'Argovie, d'Appenzell Rhodes-Intérieures, d'Appenzell Rhodes-Extérieures, d'Argovie, de Glaris, des Grisons, de Saint-Gall, de Schaffhouse, de Thurgovie et de Zurich et d'autres acteurs suisses et étrangers ont participé à son financement<sup>9</sup>. Perspektive Thurgau, en qualité de représentant des cantons, et freelance ont conclu une convention de prestations.

Les modules d'enseignement peuvent être librement téléchargés sur [www.be-freelance.ch](http://www.be-freelance.ch)<sup>10</sup> et sur [www.sos-spielsucht.ch](http://www.sos-spielsucht.ch). On ne connaît pas la fréquence d'utilisation du matériel pédagogique de prévention dans l'enseignement. Cependant, le nombre de téléchargements donne une première indication de l'attention portée à ce matériel. Selon les données fournies par freelance, le module de base est téléchargé sur le site de freelance de 0 à 12 fois par mois et les modules d'approfondissement de 0 à 4 fois par mois. Les chiffres varient et sont plus élevés au début de l'année scolaire. Le nombre de téléchargements ne peut être indiqué pour le site [sos-spielsucht.ch](http://www.sos-spielsucht.ch). La direction du projet freelance déclare que le matériel de prévention pour les jeux de hasard est téléchargé dix fois moins souvent que le matériel pédagogique portant sur le sexting ou le cyber-mobbing. Le site est consulté non seulement à partir de la Suisse alémanique mais aussi à partir de l'Allemagne et de l'Autriche, et, dans quelques cas, à partir de l'outre-mer. Il faut cependant noter que les téléchargements ne donnent aucune indication sur l'utilisation effective du matériel pédagogique dans l'enseignement. Une version en italien est également disponible. Elle n'a cependant été utilisée à ce jour que par des écoles italophones des Grisons. Au Tessin, ce matériel de prévention n'est à ce jour guère diffusé.

<sup>9</sup> La liste des institutions qui ont participé au financement figure sur la version du matériel pédagogique publiée sur [www.sos-spielsucht.ch](http://www.sos-spielsucht.ch).

<sup>10</sup> Le site [be-freelance.ch](http://www.be-freelance.ch) enregistre environ 23'000 visites par an.

### **Groupes-cibles et effets visés**

Ce matériel de prévention vise en premier lieu les enseignants, en tant que multiplicateurs et utilisateurs, et, en second lieu, les jeunes du degré secondaire âgés de 12 à 16 ans. Il a pour but premier d'augmenter la compétence de réflexion sur les jeux de hasard. Il entend, en fournissant des connaissances et en créant un débat critique sur le sujet, sensibiliser aussi durablement que possible les jeunes et instaurer une relation responsable aux jeux de hasard.

Pour la direction du projet de freelance, il est difficile actuellement de juger de la réalisation de ces objectifs, des réactions spécifiques des enseignants et des élèves étant encore rares. Ce matériel pédagogique a au moins permis d'aborder ce sujet dans l'enseignement, ce qui, selon l'appréciation de freelance, n'était guère le cas auparavant, les enseignants ne disposant généralement pas des connaissances de base. Les documents ont également servi de modèles pour des moyens d'enseignement semblables en Suisse et à l'étranger (Radix et Pro Juventute notamment).

### **3.2.1. Expériences**

#### **Point de vue interne**

Selon freelance, les réactions des élèves et des enseignants ont été totalement positives. L'expérience montre que les informations de base pour les enseignants sont très pratiques, puisqu'il n'est pas nécessaire, pour utiliser le matériel, que d'autres conditions soient remplies et qu'aucun travail supplémentaire n'est requis. La division entre un module de base et quatre modules d'approfondissement à option est adéquate: il est ainsi possible de reprendre le sujet au cours du semestre et obtenir ainsi un effet plus durable sur la compétence de réflexion, la sensibilisation et la transmission des connaissances. On peut aussi considérer que l'utilisation de cet instrument pédagogique comme modèle pour le développement de matériel dans des milieux spécialisés est un indicateur de qualité. Cependant, des résultats d'évaluation concrets ne sont pas encore disponibles.

Les participants mettent en évidence le fait que de nombreux acteurs suisses et étrangers ont soutenu le produit. Il est aussi considéré comme positif que le thème des jeux de hasard ait trouvé une place dans l'ensemble « nouveaux médias ».

Selon freelance, les jeux de hasard sont depuis environ dix ans une question qui concerne les jeunes. Cependant, comme ils jouent avant tout durant les loisirs et surtout en ligne, les écoles ne se sont pas senties vraiment compétentes. Mis à part l'alcool, le tabac et le cannabis, ce sont le mobbing, le sexting et la violence, qui créent de plus en plus de problèmes dans les écoles et sur lesquels Pro Juventute a attiré l'attention par des campagnes d'affichage, qui occupent la première place.



**Point de vue extérieur (atelier)**

Dans le cadre de l'atelier, l'utilisation du matériel pédagogique comme moyen de prévention a fait l'objet d'évaluations divergentes. D'une part, les jeunes ne sont pas les plus concernés, parce que, selon leur âge, ils ne sont pas légalement autorisés à jouer et que leurs moyens financiers sont limités. D'autre part, il arrive souvent, dans les consultations, qu'on soit confronté à des personnes qui déclarent jouer depuis toujours, c'est-à-dire depuis leur enfance. De ce point de vue, il est judicieux d'intervenir préventivement et de sensibiliser aussi tôt que possible.

Dans ce contexte, il est également débattu de l'importance des canaux de diffusion. Le matériel pédagogique est en soi sans aucune utilité: il faut aussi qu'il parvienne dans les classes et donc, qu'il arrive aux jeunes.

**3.2.2. Possibilités d'amélioration et perspectives**

Le matériel pédagogique concerné fait l'objet de discussions exploratoires au Tessin et en Suisse romande: il s'agirait a) de mieux y diffuser le produit et b) d'en établir une version française et d'en garantir le financement par les cantons.

Radix et Addiction Suisse travaillent actuellement à regrouper les moyens pédagogiques et le matériel d'enseignement disponibles en vue de les utiliser pour un module « dépendance aux jeux de hasard » sur la plateforme feel-ok.ch.

Les discussions qui ont eu lieu lors de l'atelier ont montré qu'il est encore nécessaire de faire des efforts non seulement dans l'élaboration du matériel mais aussi dans sa diffusion. Des plateformes comme feel-ok.ch pourraient constituer une approche, mais il faudrait essayer d'autres canaux. Par exemple, dans le canton de Vaud, on a opté pour un centre de recrutement de l'armée pour atteindre le groupe-cible.

### 3.3. Ligne d'aide

En Suisse, sont proposées diverses consultations téléphoniques dans le domaine des jeux de hasard. La présente étude ne permet pas une comparaison complète de toutes les offres. Nous présentons donc ici, à titre d'exemple, l'offre des 16 cantons de la Suisse centrale, de la Suisse du Nord-Ouest et de la Suisse orientale. Cependant, comme les offres sont globalement semblables, nous rapporterons les opinions de tous les acteurs interrogés à ce sujet dans les sections consacrées à l'évaluation des mesures et aux possibilités de développement. Le tableau 10, à la page 25, décrit et compare les offres les plus importantes.

<b>Tableau 9: Vue d'ensemble de la mesure B</b>		
Ligne d'aide 0800 040 080 (Suisse centrale, Suisse du Nord-Ouest et Suisse orientale)		
<b>Brève description</b>	<b>Fiche signalétique</b>	
La ligne d'aide offre une consultation téléphonique (anonyme) aux personnes qui se posent des questions sur les jeux de hasard ou auxquelles de tels jeux posent des problèmes. L'appelant reçoit les informations importantes sur les possibilités de consultations existantes et sur les centres existants. Si possible, il sera incité à s'adresser à un centre de consultations régional ou cantonal. Le service est disponible 24 heures sur 24 et il est gratuit pour les appelants.	Domaine	Consultation
	Cantons	AG, AI, AR, BE, BL, BS, GL, GR, LU, NW, OW, SG, SO, TG, UR, ZG
	Fournisseurs de prestations	Perspektive Thurgau, Main Tendue Berne
	Groupes-cibles	Proches, personnes concernées, professionnels
	Effets attendus	Détection précoce, intervention précoce
	Période de mise en œuvre	Depuis février 2010
	Coûts / budget	2013: CHF 57'000.– Budget 2014: CHF 45'000.–
	Sources / publication	<a href="http://www.sos-spielsucht.ch">www.sos-spielsucht.ch</a>

#### Faits et chiffres

Le numéro 0800 040 080 a été mis en place en février 2010 pour les cantons de Suisse orientale (AI, AR, GL, GR, SG, TG) dans le cadre de la collaboration intercantonale. Les cantons de la Suisse du Nord-Ouest et de Suisse centrale (AG, BE, BS, BL, LU, NW, OW, SO, UR, ZG) y participent depuis 2012. Cette mesure est donc actuellement soutenue par 16 cantons. Elle est un élément central des prestations fournies par Addiction Suisse et Perspektive Thurgau sur mandat des 16 cantons dans le domaine de la prévention de la dépendance aux jeux de hasard.

Perspektive Thurgau, qui a reçu des 16 cantons le mandat d'organiser et de gérer la ligne d'aide, assume la responsabilité principale. L'équipe de consultation (environ 13 personnes) répond aux appels pendant les heures de bureau. Le contrat de collaboration conclu avec La Main Tendue Berne garantit que l'offre soit accessible à toute heure. Les membres de l'équipe

de consultation de Perspektive Thurgau ont reçu une formation systématique leur permettant de répondre aux questions spécifiques à la dépendance aux jeux de hasard. Un échange d'expériences a lieu une fois par an au sein de l'équipe. Une formation est organisée au début de chaque année pour les collaborateurs bénévoles de La Main Tendue. Tous les répondants disposent d'un guide pour les consultations téléphoniques.

Depuis 2014, est établi un décompte selon les frais effectifs. Les coûts sont budgétisés à environ CHF 45'000.–, dont à peu près la moitié pour La Main Tendue. Ce montant a été déterminé sur la base des données antérieures. L'offre est entièrement financée par des fonds provenant de la taxe sur la dépendance au jeu. Les contributions des cantons à ce projet intercantonal se fondent sur des clés de financement convenues en commun.

En 2013, la ligne a répondu à 162 appels. Les chiffres montrent que la campagne d'affichage de mars 2012 et celle de septembre 2013 ont débouché sur une croissance significative des appels (bien que leur nombre reste faible dans l'absolu).

<b>Lignes d'aide actuellement disponibles</b>	<b>0800 040 080</b>	<b>0800 801 381</b>	<b>0800 000 330</b>
Régions couvertes	Suisse du Nord-Ouest, Suisse orientale, Suisse centrale	Suisse romande	Tessin
Compétences	Perspektive Thurgau en collaboration avec La Main Tendue Berne	Rien ne va plus en collaboration avec La Main Tendue Genève	Gruppo Azzardo Ticino en collaboration avec La Main Tendue (Telefono Amico)
Tarif	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Disponibilité	Heures de bureau; Service 24 h sur 24 via La Main Tendue Berne	Lundi au vendredi de 11 h à 16 h Service 24 h sur 24 via La Main Tendue Genève	Lundi au dimanche de 17 h à 19 h; Service 24 h sur 24 via La Main Tendue 143
Groupes-cibles	Proches, personnes concernées, professionnels	Joueurs et proches	Joueurs et proches
Coûts annuels	CHF 45'000.– (budget)	CHF 72'000.–	CHF 25'000.–
Appels reçus en 2013	162	268	56
Bassin (habitants)	4.0 millions	2.1 millions	0.3 million

### **Groupes-cibles et effets visés**

La ligne d'aide est une offre de consultations à bas seuil qui est gratuite, anonyme et accessible en tout temps. Elle s'adresse donc en premier lieu à des personnes directement concernées qui ont besoin de conseil et qui sont prêtes à faire le premier pas de la prise de contact. En outre,

elle est à la disposition de proches de joueurs problématiques qui ont besoin d'un appui. Enfin, elle permet également à des professionnels de s'informer.

La ligne d'aide des 16 cantons écoute les problèmes décrits et donne des informations sur les possibilités d'aide. Il s'agit de déterminer la situation de l'appelant et de le conseiller. Les professionnels de l'équipe de consultation indiquent les offres de consultations les plus proches et fournissent les informations de contact. A la différence de la ligne romande, une connexion directe avec un centre de consultations n'est pas possible.

C'est avant tout le site [www.sos-spielsucht.ch](http://www.sos-spielsucht.ch) qui fait connaître cette ligne d'aide et en assure la promotion. En outre, ont été lancées deux campagnes d'affichage sur les risques des jeux de hasard qui faisaient référence au site et à la ligne d'aide. La première phase de la campagne a commencé à mi-mars 2012 dans les 16 cantons. Une deuxième phase a été lancée en septembre 2013 dans les 10 cantons de la Suisse du Nord-Ouest et de la Suisse centrale. En outre, le numéro figure dans toutes les publications des deux fournisseurs de prestations<sup>11</sup>.

### 3.3.1. Expériences

#### Point de vue interne

Les entretiens que nous avons eus avec les responsables des lignes d'aide font apparaître une certaine diversité des attentes. La personne responsable de la ligne d'aide des cantons alémaniques déclare que les attentes ont été remplies dans une très large mesure. Ce n'est en revanche pas le cas en Suisse romande. Le nombre de cas est jugé trop faible et un plus grand potentiel est attribué à la ligne d'aide.

En général, les lignes d'aide suisses garantissent l'anonymat. Les appelants ne sont tenus ni d'indiquer leur nom ni de s'inscrire. Cependant, tous ne conservent pas l'anonymat: une partie d'entre eux donnent spontanément leur nom et demandent qu'on les rappelle. Cependant, de l'avis des acteurs interrogés, l'anonymat semble répondre au moins au vœu d'une partie du groupe-cible.

Dans la mise en œuvre, ont lieu premièrement des échanges entre les professionnels au sein de la région concernée. Tous les professionnels interrogés trouvent que les échanges au sein du réseau professionnel, c'est-à-dire avec les centres de consultations, les professionnels et les médecins, fonctionnent et sont bons. On se connaît parfois, ce qui aide à donner des informations de contact adéquates. Cependant, les responsables et les personnes en charge

---

<sup>11</sup> Il faut noter que, en Suisse romande, la Loterie Romande renvoie activement à la ligne d'aide des cantons (site Internet, dépliant, autocollants sur les Tactilos). Swisslos exploite sa propre ligne d'aide en Suisse alémanique et au Tessin. Elle mentionne la ligne d'aide des cantons de la Suisse du Nord-Ouest, de la Suisse centrale et de la Suisse orientale dans des brochures et sur son site.

des consultations téléphoniques des différentes régions (par exemple la Suisse romande d'une part et la Suisse centrale, la Suisse du Nord-Ouest et la Suisse orientale d'autre part) n'échangent pas directement leurs expériences.

Tant « Perspektive Thurgau » que « Rien ne va plus » mentionnent que l'exploitation simultanée d'une ligne d'aide intercantonale ou d'une offre de consultations téléphoniques et d'un centre de consultations fait naître des synergies, les connaissances acquises dans une activité pouvant servir à l'autre. Il est également ainsi possible d'accompagner des joueurs sur une assez longue période et, partant, de mieux connaître leur parcours de jeu et les éventuels progrès réalisés lors des traitements. Ces connaissances peuvent ensuite être utilisées pour d'autres demandes et d'autres consultations.

### **Point de vue externe (atelier)**

Les acteurs ont des avis différents sur l'abaissement du seuil découlant d'un service 24 heures sur 24. Dans le canton de Zurich, Radix estime relativement peu important une telle prestation. Tous les autres acteurs pensent au contraire que l'accessibilité à toute heure est un élément central de l'offre. Ainsi, le seuil d'entrée est maintenu bas, ce qui accroît les chances d'atteindre le groupe-cible visé.

Selon des propos tenus lors de l'atelier, la diversité des lignes d'aide s'explique bien par le fédéralisme qui règne dans la mise en œuvre des mesures depuis l'introduction de la taxe sur la dépendance au jeu. En revanche, tout le monde convient que le temps est venu d'envisager une collaboration plus étroite. Il est possible, et sans doute plus adéquat, d'instaurer un numéro unique pour toute la Suisse, ou au moins pour chacune des régions linguistiques.

Les nombres de cas donnent lieu à des controverses. Il faut les interpréter avec prudence. On ne peut, pour évaluer une ligne d'aide, se fonder que sur les coûts par appel. Il convient au contraire de considérer les différents canaux par lesquels les numéros sont communiqués. Il faut notamment prêter attention au message que donne l'existence d'une offre de consultations. Si l'on veut correctement recenser et bien juger le nombre de cas, il est nécessaire de tenir compte de la façon dont on traite les comorbidités et dont les chiffres sont présentés en comparaison avec d'autres dépendances et il faut s'assurer que les chiffres ont été saisis selon la même méthode. On fait aussi remarquer que, selon les recherches internationales, les chiffres bas sont répandus. Cependant, cette situation donne plutôt une information sur les conditions-cadres (bases légales, moyens pour la recherche) qui existent dans les différents pays et régions et que sur l'utilité d'une ligne d'aide.

### 3.3.2. Possibilités d'amélioration et perspectives

La plupart des acteurs interrogés pensent que la publicité et la communication revêtent une importance centrale pour la diffusion de la ligne d'aide et, donc, pour le nombre de cas. Un professionnel note à ce sujet que, pour les maisons de jeu, on ne communique pas une ligne d'aide unique mais qu'on indique des numéros différents, même au sein d'une même région linguistique. Il est également exposé qu'une publicité réitérée a plus d'effet que des campagnes ponctuels, mais qu'une telle mesure est aussi sensiblement plus chère. Le concept appliqué dans le canton de Zurich ne prévoit en revanche pas la communication explicite d'un numéro de consultation. On cherche plutôt à s'établir comme centre de consultations pour la dépendance au jeu. Les responsables partent du principe que les personnes concernées peuvent s'informer elles-mêmes des possibilités de contact, par exemple sur Internet.

Pour les deux lignes d'aide intercantionales, les professionnels interrogés considèrent que la formation des répondants constitue un défi. Il s'agit non seulement pour eux de disposer de compétences professionnelles, mais aussi de conserver une vision d'ensemble de l'offre de jeux afin de pouvoir parler d'égal à égal avec les joueurs. Il est également important de connaître les offres de conseils et de traitements. Ces aspects ne sont certes pas négligés actuellement, mais il faudra les intégrer dans les réflexions lors du développement des lignes d'aide.

Aucun changement radical n'est envisagé pour les trois lignes d'aide mentionnées. Celles-ci continueront à faire partie des mesures cantonales et intercantionales de lutte contre la dépendance au jeu. Cependant, il est possible que le canton de Zurich et les 16 autres cantons alémaniques renforcent leur coopération pour la ligne d'aide. Les premières discussions sont actuellement en cours.

### 3.4. Institutions de traitement

La transition de la consultation au traitement étant progressive, il n'est pas possible de séparer exactement les deux domaines. La Suisse compte plusieurs offres qui comprennent des éléments de consultation et des éléments de traitement. Dans tous les cantons, les centres de consultations en matière d'addiction s'occupent aussi de problèmes de dépendance au jeu. Le Centre du jeu excessif (CJE) de Lausanne est spécialisé dans la dépendance au jeu. Ce sont ses prestations de traitement que nous exposerons dans la présente section. Lorsque nous traiterons de l'évaluation de la mesure et de sa conception future, nous tiendrons compte des avis exprimés par tous les acteurs interrogés au sujet des consultations et des traitements.

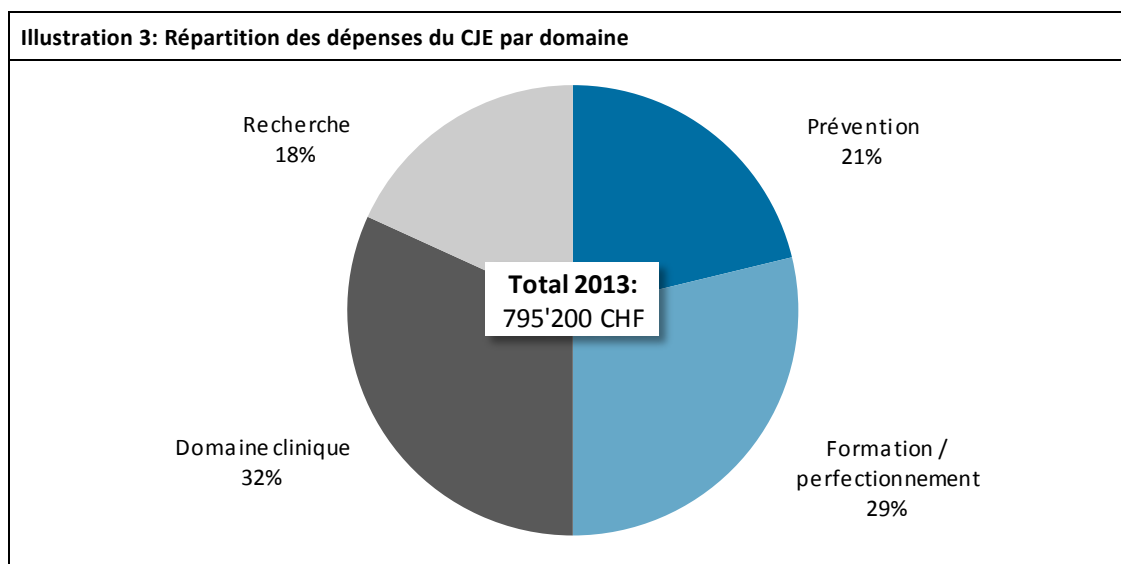
<b>Tableau 11: Vue d'ensemble de la mesure C</b>		
Prestations de consultation et de traitement du Centre du jeu excessif (CJE)		
<b>Brève description</b>	<b>Fiche signalétique</b>	
Offre de consultations et de traitements ambulatoires faisant appel à différentes formes de thérapies en fonction de la situation, notamment à des thérapies comportementales ou à des groupes de discussion	Domaine	Consultations / traitements
	Canton	Vaud
	Fournisseurs de prestations	Centre du jeu excessif
	Groupes-cibles	Principalement, les joueurs problématiques, en plus les membres de leur entourage, les professionnels et les institutions
	Effets attendus	Réduction des conséquences négatives du comportement de jeu pour la santé du joueur et de ses proches
	Période de mise en œuvre	Depuis 2001, financement en partie par la taxe sur la dépendance au jeu depuis 2007
	Coûts / budget	CHF 250'000.– par an*
	Sources / publication	<a href="http://www.jeu-excessif.ch">www.jeu-excessif.ch</a>

\* Seulement les coûts des traitements et des consultations, y compris les prestations prises en charge par l'assurance-maladie LAMal (environ CHF 125'000.–).

La description se réfère à l'offre du Centre du jeu excessif. Des connaissances provenant d'autres offres de consultations (Perspektive Thurgau, Radix) sont mentionnées à titre de compléments.

### Chiffres et faits

Le Centre du jeu excessif (CJE) est rattaché au Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) et il s'occupe des problèmes de dépendance aux jeux de hasard au sens large.



Présentation propre. Sources: Indications du CJE.

Le CJE fournit des prestations dans les domaines de la prévention, de la recherche, de la formation / perfectionnement et des consultations / traitements. Il dispose d'un budget d'environ CHF 800'000.– par an. Ces dépenses sont financées par des fonds publics: environ 10 % par le CHUV et environ 90 % par le canton<sup>12</sup>. Le financement cantonal provient en grande partie de la taxe sur la dépendance au jeu (un peu moins de 80 %). Les charges du domaine clinique (consultations, traitements) s'élèvent à environ CHF 250'000.–. Les prestations ci-après sont proposées:

- manifestations d'information générale, accueil et première information des personnes concernées;
- investigation du comportement de jeu individuel;
- thérapies cognitives et comportementales (accent sur les jeux de hasard),
- traitement global des problèmes liés au jeu;
- tâches dans le domaine des consultations de liaison pour diverses institutions.

<sup>12</sup> Service de la santé publique (SSP), Département de la santé et de l'action sociale, canton de Vaud.



LE CJE admet entre 50 et 80 nouveaux patients par an. Depuis 2006, en moyenne 2/3 d'entre eux étaient des joueurs. Le solde se répartit entre les proches de personnes dépendantes du jeu et des personnes ayant des problèmes avec les médias électroniques.

### **Groupes-cibles et effets visés**

L'offre de consultations et de traitements s'adresse en principe à des personnes rencontrant des problèmes de jeu et à leurs proches. Dans le cadre des traitements, est recherché le contact avec les proches, si ce ne sont pas eux qui sont à l'origine du traitement, et avec d'autres services concernés (par exemple en cas de comorbidités). La grande majorité des patients traités viennent du canton de Vaud, bien que l'offre soit aussi ouverte aux personnes d'autres cantons.

Le CJE a pour but, dans le domaine clinique, d'accueillir des joueurs, d'analyser leur situation (consultation initiale) et de les informer sur les autres possibilités. Il s'agit ensuite d'assurer aux personnes concernées une prise en charge optimale, en leur offrant des prestations internes ou externes ou une combinaison des deux.

Il n'est pas possible de formuler des principes généraux en ce qui concerne les effets visés, des objectifs individuels étant définis dans chaque cas. Les effets du traitement dépendent donc des besoins de chaque personne. Il faut aider la personne concernée à trouver des solutions pour sa situation spécifique. Le professionnel interrogé peut au moins constater que ses patients apprécient d'être arrivés en un lieu où l'on se penche sur leurs préoccupations.

Il n'est pas possible, faute de moyens, de procéder actuellement à un suivi scientifique des effets. Dans la plupart des cas, le CJE n'est en relation avec les personnes concernées que pendant la durée du traitement.

## **3.4.1. Expériences**

### **Point de vue interne**

Les professionnels du CJE ne sont pas satisfaits du nombre de cas, bien que, compte tenu du budget actuel, le CJE ne dispose pas du personnel nécessaire pour traiter davantage de patients. Les cas traités ne représentent qu'une goutte d'eau par rapport aux quelques milliers de personnes confrontées à des problèmes de jeu rien que dans le canton de Vaud (extrapolation sommaire du CJE fondée sur les chiffres de prévalence). Au Canada, on traite déjà 8 % à 10 % des joueurs problématiques. En Suisse, on est encore loin de tels objectifs.

Il n'y a pas de doublons dans les offres. Le professionnel interrogé indique qu'il ne faudrait pas que, pour les joueurs problématiques, l'éloignement d'une offre de consultations / de traitements constitue un obstacle supplémentaire. Les offres régionales sont donc

importantes. Il faut cependant que les connaissances des centres spécialisés puissent se transmettre aux centres régionaux. Les professionnels du canton de Zurich interrogés partagent cette appréciation et remarquent qu'il est important que les différents centres ne soient pas en concurrence: il faut au contraire exploiter la complémentarité des offres.

Les professionnels interrogés, qu'ils soient alémaniques ou romands, pensent qu'il y a suffisamment d'échanges entre les acteurs au niveau régional. Ils se font au sein des structures existantes (« plateforme jeu excessif » du GREA ou association professionnelle addiction [Fachverband Sucht] par exemple), qui permettent de débattre de tous les aspects de la dépendance au jeu, y compris des consultations et des traitements. En outre, certains projets offrent des possibilités d'échanger avec d'autres acteurs.

Les effets de synergie découlant des activités dans divers domaines sont également précieux pour la mise en œuvre des prestations de traitement du CJE. Radix Zurich a également souligné cet aspect.

#### **Point de vue externe (atelier)**

Pour les participants à l'atelier, il est également important, dans le domaine des consultations et des traitements, de proposer non seulement des offres spécialisées mais aussi des offres régionales. Si ces dernières garantissent des prestations de proximité dans toutes les régions, seuls les centres spécialisés sont à même, de par leur taille et du nombre de cas, de développer des méthodes de traitement au niveau de la conception, ce dont profitent ultérieurement aussi les fournisseurs de prestations régionaux.

L'interaction entre les niveaux est aussi importante pour générer un nombre critique de traitements dans les centres. Pour ceux-ci, il y a en revanche toujours un compromis entre le résultat obtenu et les capacités disponibles. Il faut, au vu des moyens financiers limités, trouver un équilibre entre la publicité pour l'offre et les prestations qui peuvent effectivement être proposées. Un renforcement de la publicité, et partant, de la demande, n'est adéquat que si l'on peut prendre en charge davantage de joueurs problématiques.

La facturation des prestations selon TARMED engendre parfois un important travail administratif pour quelques institutions de traitement. Le manque de clarté des lois impose souvent un travail supplémentaire considérable aux fournisseurs de prestations.

### **3.4.2. Possibilités d'amélioration et perspectives**

Selon la personne du CJE interrogée, le centre a la volonté de pouvoir accueillir et de traiter encore plus de personnes. Pour atteindre cet objectif, il faudra premièrement encore davantage se concentrer sur les proches. Des mesures allant dans ce sens sont prévues depuis un certain temps, mais elles n'ont pas pu être appliquées faute de ressources. Deuxièmement,

il sera nécessaire de renforcer encore les échanges avec les sociétés de loterie et les casinos. Ce domaine a encore du potentiel, moins de 10 % des personnes traitées étant adressées par les opérateurs (loteries et casinos). Troisièmement, il faudra davantage faire appel aux possibilités des moyens de communication modernes en vue de faciliter l'accès aux prestations de consultation et de traitement.

On souhaite également mettre en place un monitoring aussi vaste que possible afin d'avoir une vue d'ensemble du nombre de personnes prises en charge par les différents centres pour les différentes demandes.

Les acteurs, tant ceux de Zurich que de Lausanne, soulignent qu'ils travaillent constamment à l'amélioration de leurs offres. Cependant, ils ne disposent pas des fonds nécessaires pour une évaluation étendue des prestations.

### 3.5. Traitement en ligne

Les cantons ont mis en place, dans le cadre de la CILP, différentes prestations de consultation et de traitement (cf. aussi chapitres 3.3 et 3.4). Le présent chapitre examine une offre de traitements fondée exclusivement sur Internet qui a été proposée en Suisse romande de juin 2009 à juin 2012. Selon nos recherches, il s'agit à ce jour d'une offre unique en Suisse. Le GREA retravaille actuellement, en collaboration avec les Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG), la conception de cette mesure, qui doit être à nouveau lancée d'ici à fin 2014.

<b>Tableau 12: Vue d'ensemble de la mesure D</b>		
« Guide de traitement par internet » – Traitement en ligne (Suisse romande)		
<b>Brève description</b>	<b>Fiche signalétique</b>	
Consultations à bas seuil sur Internet. Les joueurs pouvaient réaliser différents modules sur une période d'au moins huit semaines et recevaient à chaque fois une réponse directe d'un professionnel. L'offre était gratuite. Cependant, le joueur qui souhaitait en faire usage devait s'enregistrer et se tenir à disposition pour une recherche d'accompagnement. Pour la nouvelle version, les conditions de participation subiront de légères adaptations. L'offre deviendra totalement autonome et sera utilisable sans limite de temps.	Domaine	Consultations / traitements
	Cantons	Suisse romande (FR, GE, JU, NE, VD, VS)
	Fournisseurs de prestations	GREA (coordination principale), Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG)
	Groupes-cibles	Patients, proches, professionnels
	Effets attendus	Possibilités d'atteindre des personnes ayant des inhibitions Nouveau: aides pour les consultations décentralisées fournies par des spécialistes
	Période de mise en œuvre	2009 - 2012; nouveau lancement prévu pour fin 2014
	Coûts / budget	Environ CHF 52'000.– par an
	Sources / publications	<a href="http://www.jeu-traitement.ch">www.jeu-traitement.ch</a>

#### Chiffres et faits

Les sites sos-spielsucht.ch et sos-jeu.ch offrent tous deux une possibilité de consultation par courriel. Une telle prise de contact peut impliquer un conseil ou un traitement d'une certaine durée. Cependant, il ne s'agit pas d'offres en ligne spécifiques autonomes. Le traitement par Internet (TPI) proposé en Suisse romande s'appuyait sur cette prise de contact électronique et constituait une offre de traitements en soi.

La mesure a été conçue dès 2007 par une équipe des Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG) dans le cadre du PILDJ et elle a été disponible en ligne pendant environ trois ans (2009 –

2012). Comme, pour différentes raisons, peu de personnes faisaient usage des possibilités de traitements existantes, on entendait, avec le TPI, créer une offre peu stigmatisante à bas seuil axée sur les besoins spécifiques de ce groupe-cible.

Le site donnait aux personnes non enregistrées diverses informations sur les causes et les symptômes du jeu excessif ainsi que les adresses des centres de traitements romands. Il était possible, après enregistrement, de recourir à l'offre de traitements proprement dite. Celle-ci se composait de huit modules que les joueurs pouvaient réaliser au cours d'une période de trois mois au plus. Les modules se fondaient sur les approches de traitement psychothérapeutiques et comportementales développées par R. Ladouceur et S. Lachance. Les huit unités traitaient de thèmes tels que le comportement de jeu, la résolution des problèmes, la gestion de l'argent et l'autoévaluation. Un spécialiste donnait après chaque module un bref commentaire écrit ou oral sur les exercices et incitait le participant à poursuivre le traitement.

L'offre s'inscrivait dans un projet de recherche et elle était partie d'une étude pilote et d'une évaluation des effets. De ce fait, les participants devaient accepter le protocole de recherche et l'utilisation des données à des fins de recherche.

Pour ces projets, des participants ont été recherchés activement: cinq casinos, divers services sociaux et des centres médicaux romands ont été informés de ce traitement. De plus, des liens ont été placés sur divers sites. En outre, cette offre occupait une place optimale sur le moteur de recherche Google.

L'écho a été remarquable. Le site a enregistré plus de 6'700 visites entre août 2010 et août 2011. Cependant, peu de joueurs ont fait usage de cette offre. La première année, 34 personnes ont ouvert un compte, dont 10 ont effectivement commencé le programme. Durant la période d'examen, 120 comptes ont été ouverts et 37 personnes ont participé au programme.

### **Groupes-cibles et effets visés**

La mesure visait à abaisser, par le recours aux nouvelles techniques, le seuil d'accès aux consultations et aux traitements en créant une offre tenant compte des besoins spécifiques des joueurs excessifs ou d'une partie d'entre eux. C'est pour cette raison que l'offre était gratuite et accessible en tout temps, notamment le soir et le week-end. De plus, on s'attendait qu'il soit moins stigmatisant pour les personnes concernées de recourir à Internet que de se rendre dans un centre de consultations ou de suivre une thérapie.

Ces modules en ligne devaient permettre aux joueurs d'entrer une première fois en contact avec le réseau de consultations et de traitements existant. Le but était d'offrir une possibilité de traitement qui réponde aux besoins des joueurs et qui soit utilisée par le plus grand nombre d'entre eux possible. La recherche d'accompagnement devait amener de

nouvelles connaissances sur les habitudes des joueurs et permettre de vérifier l'efficacité de l'instrument. On entendait ainsi déterminer les possibilités de traitement qui conviennent le mieux.

Selon l'évaluation actuelle, les objectifs n'ont été que partiellement atteints. En particulier, le nombre de participants a été trop faible pour que l'on puisse vérifier la mesure des effets prévue dans la recherche d'accompagnement. L'offre a cependant atteint le groupe-cible visé et a montré que les joueurs étaient prêts à accepter un traitement sur Internet. Au vu de cette appréciation de son potentiel, cette mesure est actuellement retravaillée et sera à nouveau proposée, sous une forme légèrement modifiée, d'ici à fin 2014.

### 3.5.1. Expériences

#### **Point de vue interne**

La recherche d'accompagnement permet de bien quantifier les attentes formulées avant l'application de la mesure. Pour juger de l'efficacité de l'instrument durant la période d'observation (avril 2011 à juin 2012), il était prévu de constituer un groupe-test et un groupe-témoin (dont les membres ne suivraient un traitement qu'après que les résultats du groupe-test auraient été analysés) comptant chacun 40 participants. Cet objectif n'a pas pu être atteint, seules 37 personnes ayant suivi le traitement. Les deux professionnels interrogés ne remettent cependant pas en cause le potentiel et l'utilité de la mesure. Les réactions tout à fait positives des participants, qui ont apprécié les modules et les ont jugés utiles, justifient notamment ce point de vue.

La suspension provisoire et la révision de l'offre s'expliquent aussi par un rapport coûts / bénéfice critique, qui découle du faible nombre de participants et des frais de personnel élevés qu'impliquent des commentaires personnalisés.

Selon les professionnels interrogés, on peut tirer quelques conclusions importantes des expériences acquises pour la nouvelle version de la mesure. Plusieurs facteurs ont été défavorables. On souligne notamment que l'obligation de s'enregistrer imposée par la recherche d'accompagnement constituait un obstacle. Les exigences de la recherche entraient en contradiction avec l'objectif de créer une offre d'un accès aussi aisé que possible. On a également sous-estimé l'exploitation et les possibilités d'adaptation de l'instrument. La voie choisie avec l'entreprise informatique était trop restrictive et ne laissait que trop peu de liberté aux initiants. Les possibilités de procéder à des modifications mineures du contenu étaient trop limitées.

Un participant mentionne que, du fait du caractère novateur de la mesure, le soutien des autres acteurs n'a pas toujours été optimal. La nouveauté de l'instrument a conduit quelques

acteurs à renoncer à en faire la promotion. Cependant, globalement, les deux professionnels interrogés jugent positivement la mesure. Ils ont des attentes pour la deuxième phase de la mise en œuvre.

#### **Point de vue externe (atelier)**

Lors de l'atelier, les mesures qui empruntent de nouvelles voies et tentent d'offrir des possibilités supplémentaires aux personnes concernées ont été accueillies favorablement. Il a été remarqué qu'il est très utile de combiner des informations en ligne et des offres intégrant des consultations personnelles d'accompagnement. Une offre en ligne peut ainsi être comprise comme une première possibilité d'entrer dans un réseau de consultations. Quelques participants déclarent que les expériences faites dans d'autres pays ont montré l'effet positif de telles offres.

### **3.5.2. Possibilités d'amélioration et perspectives**

Comme on l'a dit, la première phase de la mise en œuvre s'est terminée en juin 2012. Les participants croient aux possibilités et aux avantages d'un traitement en ligne. C'est pourquoi, la préparation de la deuxième phase, qui doit commencer à fin 2014, est en cours. Si, sur le contenu, seules quelques modifications mineures sont prévues, il faudra adapter quelques aspects dans la conception. L'instrument en ligne est un outil utilisable à large échelle et disponible en permanence qui doit avoir une place dans le domaine des traitements et des consultations. Nous mentionnons ci-après les adaptations les plus importantes qui sont prévues selon les deux professionnels interrogés:

- Adaptation du groupe-cible: désormais, l'offre ne s'adressera plus exclusivement aux joueurs, mais en premier lieu à des professionnels disposant ou non de connaissances spécifiques en matière de dépendance au jeu, lesquels pourront utiliser l'instrument directement pour des traitements ou comme plate-forme d'information.
- La mesure présentera une structure et une forme ouvertes et plus souples. On renoncera à l'enregistrement étendu et aux questionnaires de satisfaction qu'exigeait la recherche d'accompagnement. Les utilisateurs pourront choisir librement les contenus et le moment auquel ils les traitent. Il n'y aura désormais que six sections et elles seront accessibles en tout temps. Il sera aussi possible de suivre plusieurs fois des modules. Les commentaires personnels et directs d'un professionnel disparaîtront. Désormais, on mettra sur des réponses automatisées du système informatique. Les utilisateurs disposeront d'une plus grande marge de manœuvre et pourront gérer eux-mêmes leurs besoins dans une plus forte mesure. On attachera davantage d'importance à l'indépendance ainsi qu'aux jugements et aux analyses autonomes.

- On veillera, au niveau organisationnel, à ce que les HUG et le GREA conservent autant que faire se peut les droits au contenu et les droits d'exploitation, de façon que les frais courants puissent être maintenus aussi bas que possible et que l'instrument puisse être adapté de façon continue. De plus, le site sera optimisé pour l'utilisation sur des appareils mobiles.

Lors de l'atelier, les représentants du Tessin ont fait remarquer qu'ils prévoyaient également un nouveau projet qui mettra l'accent sur le développement d'une offre en ligne. Ce projet, qui s'inspire des expériences faites en Allemagne, offrira aux joueurs un forum, qui leur donnera une nouvelle possibilité d'échanger et d'accéder à des offres de consultations.



### 3.6. Prévention et consultations pour le groupe-cible des personnes issues de la migration

Il a été montré à plusieurs reprises qu'il était nécessaire de prendre des mesures pour le groupe-cible des personnes issues de la migration (cf. notamment Häfeli/Lischer/Villiger 2012). Nous entendons donc, en nous appuyant sur deux projets concrets dans le domaine de la prévention (Addiction Suisse / Perspektive Thurgau) et des consultations (Radix Zurich), traiter des mesures qui atteignent les migrants et des effets attendus et obtenus.

<b>Tableau 13: Vue d'ensemble de la mesure E</b>		
Prévention et consultations pour le groupe-cible des personnes issues de la migration (Suisse centrale, Suisse du Nord-Ouest et Suisse orientale; canton de Zurich)		
<b>Brève description</b>	<b>Fiche signalétique</b>	
a) Le projet d'Addiction Suisse / Perspektive Thurgau comprend la mise à disposition sur le site <a href="http://sos-spielsucht.ch">sos-spielsucht.ch</a> d'informations en cinq langues sur la dépendance aux jeux de hasard et sur les possibilités de consultations et de traitements. b) Le centre pour la dépendance au jeu et autres dépendances comportementales de RADIX à Zurich prévoit une offre de consultations spécifique pour les personnes issues de la migration. Le projet est actuellement au stade de la conception. De premières expériences faites avec le groupe-cible sont prises en compte dans la conception.	Domaines	a) Prévention b) Consultations
	Cantons	a) Suisse du Nord-Ouest, Suisse centrale et Suisse orientale b) ZH
	Fournisseurs de prestations	a) Addiction Suisse (chef de file) / Perspektive Thurgau b) Radix Zurich
	Groupes-cibles	a) Groupes linguistiques turque, tamoul, bosniaque / croate / serbe, portugais et anglais ainsi que professionnels b) Personnes issues de la migration
	Effets attendus	a) Sensibilisation des migrants b) Utilisation des offres de consultations par les migrants
	Période de mise en œuvre	a) Depuis 2012, en cours b) Mise en œuvre prévue dès 2015
	Coûts / budget	a) CHF 27'000.– (2012), CHF 39'000.– (2013), CHF 26'000.– (2014) b) Pas encore chiffrable
	Sources / publications:	a) <a href="http://www.sos-spielsucht.ch">www.sos-spielsucht.ch</a> b) <a href="http://www.spielsucht-radix.ch">www.spielsucht-radix.ch</a>

a) Les indications sur le budget proviennent des procès-verbaux du groupe de pilotage dépendance aux jeux de hasard des 14.06.2012, 12.09.2012 et 21.10.2013.

### Chiffres et faits

Le projet de prévention de sos-spielsucht.ch comprend l'élaboration d'un matériel d'information et de prévention adapté au groupe-cible et sa mise à disposition sur le site [www.sos-spielsucht.ch](http://www.sos-spielsucht.ch). La démarche a été développée en 2012 avec le concours de spécialistes du domaine de la migration. C'est à cette époque également que les groupes linguistiques sur lesquels il fallait se concentrer ont été définis. En 2013, le matériel d'information a été adapté et traduit. Une partie du site a également fait l'objet d'une traduction.

Le centre pour la dépendance au jeu et autres dépendances comportementales de Radix propose également une offre pour un groupe-cible défini selon un critère linguistique: on trouve sur son site un test d'autoévaluation en turc. Cependant, il est apparu dans les deux cas qu'il ne suffit pas, pour atteindre efficacement le groupe-cible, de mettre à disposition des informations traduites et qu'il faut aborder le sujet de manière plus fondamentale.

Ainsi, le centre pour la dépendance au jeu prévoit un projet pilote de détection et d'intervention précoces pour les migrants de l'Europe du Sud-Est. Un plan de mesures a déjà été défini. On commencera d'abord par sélectionner les interlocuteurs possibles dans les domaines de la thérapie, de la médiation culturelle et des associations. La mise en œuvre est prévue pour 2015.

### Groupes-cibles et effets visés

Ce sont en premier lieu les personnes issues de la migration de langues turque, tamoul, bosniaque / serbe / croate, portugaise et anglaise qui composent les groupes-cibles du projet de sos-spielsucht.ch. Elles doivent être sensibilisées au jeu problématique et recevoir des informations sur les services auxquels elles peuvent s'adresser en cas de besoin. De plus, il faut atteindre les spécialistes de la médiation interculturelle et ceux de la promotion de la santé pour les migrants, lesquels sont des multiplicateurs. La mise à disposition de matériel dans la langue maternelle de groupes particulièrement vulnérables doit permettre de surmonter l'obstacle que constitue la langue pour l'accès aux informations et pour l'organisation de l'aide.

Selon l'appréciation de l'équipe de projet de sos-spielsucht.ch, la mesure n'a guère été utilisée par le groupe-cible et les objectifs ne sont donc pas encore atteints. Il faut que les informations soient communiquées aux groupes-cibles par des canaux adéquats, par exemple des services actifs dans le domaine de la migration, des médias pour les migrants ou des associations de migrants, ce qui nécessite des mesures supplémentaires. L'équipe du projet travaille actuellement à un programme de promotion pour mieux atteindre la population migrante. Des contacts ont été établis avec des organisations pour les migrants tels que « Femmetische » en vue d'introduire ce thème.

L'offre de consultations du centre pour la dépendance au jeu et autres dépendances comportementales a pour groupe-cible les personnes concernées et leurs proches ainsi que les professionnels et d'autres intéressés (médias, etc.). Le projet pilote prévu s'adressera en premier lieu aux migrants de l'Europe du Sud-Est concernés par la dépendance au jeu et à leurs proches. On espère mieux atteindre ce groupe-cible en proposant une offre sur mesure et étendre les connaissances relatives aux spécificités culturelles de la dépendance au jeu.

### 3.6.1. Expériences

#### **Point de vue interne**

Pour la mesure de prévention de [sos-spielsucht.ch](http://sos-spielsucht.ch), les contacts déjà établis avec des personnes des milieux culturels visés sont considérés comme particulièrement adéquats et précieux. L'intégration de ces médiateurs culturels dans le développement et la mise en œuvre du projet s'est révélée très profitable.

Selon les expériences du centre pour la dépendance au jeu de Zurich, le travail de consultation auprès des personnes issues de la migration requiert beaucoup de doigté, une connaissance des particularités culturelles, et souvent, une approche spécifique. On ne dispose pas encore de résultats sur la mise en œuvre, la mesure n'ayant pas encore été appliquée.

#### **Point de vue externe (atelier)**

Les participants à l'atelier considèrent qu'il est judicieux de prendre des mesures visant les personnes issues de la migration, celles-ci étant particulièrement vulnérables. Bien qu'il n'existe pas à ce jour d'offres de consultations spécifiques, les thérapies de groupe ou individuelles du centre pour la dépendance au jeu de Zurich ont été suivies par de nombreuses personnes issues de la migration. A l'avenir, les expériences sur les spécificités culturelles et sur les approches qui ont fait leurs preuves auprès de ce groupe-cible devront être mieux exploitées et les connaissances acquises intégrées dans les nouvelles offres.

Quelques participants notent qu'il ne sert pas à grand-chose de mieux atteindre les joueurs problématiques issus de la migration si on ne peut pas ensuite, faute de moyens financiers, mettre à leur disposition des offres de consultations et de traitements spécifiques nécessaires. Ainsi, les sites Internet multilingues engendrent parfois une demande à laquelle les fournisseurs de prestations ne sont actuellement pas à même de répondre. Il faut donc plus de moyens et des mesures supplémentaires afin que soit garantie une prévention globale de la dépendance au jeu également pour le groupe-cible des migrants, qui sont particulièrement concernés.

On mentionne également que le travail de prévention auprès du groupe-cible en question présente des difficultés supplémentaires. Il s'agit souvent de jeux de hasard illégaux dans lesquels sont engagés des montants très élevés. Il est extrêmement difficile de pénétrer dans ces milieux parce que, en raison du caractère illégal, il est très rare que les personnes concernées parlent ouvertement.

### 3.6.2. Possibilités d'amélioration et perspectives

La mesure de [sos-spielsucht.ch](http://sos-spielsucht.ch) sera maintenue dans tous les cas. Des concepts de communication visant à garantir que les informations parviennent au groupe-cible par des canaux spécifiques aux migrants sont en préparation. On examine également la possibilité de collaborer avec Rien ne va plus, à Genève, pour la traduction et l'élaboration du matériel d'information. Le centre pour la dépendance au jeu de Zurich tente de s'appuyer sur les expériences faites. Il est concevable que, après l'évaluation du projet pilote en question, soit lancé un projet contenant des messages de prévention sur les billets à gratter dans des langues étrangères sélectionnées.

Il ressort en outre des discussions que, dans ce domaine, une offre supracantonale est particulièrement judicieuse. D'une part, il est ainsi possible de mieux échanger les rares expériences. D'autre part, certains services peuvent directement faire appel aux offres d'autres régions (services de traduction spécifiques par exemple). Des réseaux spécifiques liés à différents milieux culturels offrent ici une possibilité. Leurs expériences dans le travail avec les personnes issues de la migration pourraient se révéler très utiles.

## 4. Appréciations et recommandations

Dans ce chapitre, nous récapitulons les résultats, nous donnons des appréciations pour les thèmes de l'évaluation et en déduisons des recommandations pour le développement des mesures de lutte contre la dépendance au jeu.

### 4.1. Appréciations

#### **Une large gamme de mesures**

Depuis l'introduction, en 2006, de la taxe sur la dépendance au jeu, les cantons ont mis en place une large gamme de mesures de lutte contre la dépendance au jeu. L'offre de prestations, qui s'est lentement mais constamment accrue ces dernières années, couvre aujourd'hui différents domaines de la dépendance au jeu et s'adresse à des groupes-cibles différents. Ces activités ont permis de sensibiliser davantage à ce thème le public, des groupes-cibles spécifiques et divers professionnels.

Par rapport à la période précédente, la taxe sur la dépendance au jeu a permis de réaliser des progrès sensibles dans toutes les régions, en particulier dans le domaine de la prévention, sur lequel porte la plupart des mesures. Le domaine des consultations et des traitements est également relativement bien couvert. Le nombre de personnes qui ont consulté a augmenté ces dernières années. On peut admettre que les diverses mesures ont apporté une contribution essentielle à la sensibilisation et à la mise en action.

#### **Peu d'activités dans la recherche et dans la formation et le perfectionnement**

En revanche, les activités sont relativement peu nombreuses dans la recherche et dans la formation et le perfectionnement. Les progrès sont de ce fait considérés comme faibles. Certes, dans la recherche, quelques mandats d'étude ont été attribués, mais on ne dispose pas de données étendues pour la Suisse et on n'identifie pas une stratégie de recherche cohérente. De plus, des professionnels indiquent que, parfois, les conceptions en matière de recherche sont différentes. Les objectifs de la recherche fondamentale et ceux de la recherche appliquée, axée sur la pratique, ne se recouvrent pas toujours. De même, dans la formation et le perfectionnement, les mesures concrètes qui ont été mises en œuvre jusqu'à maintenant sont plutôt rares. Une offre de cours ou un programme spécifiques pour les personnes qui doivent être formées ne sont pas proposés dans toute la Suisse.

### **Bonne couverture de différents groupes-cibles**

La taxe sur la dépendance au jeu a servi tant à financer des mesures couvrant une offre de base que des mesures s'adressant à des groupes-cibles spécifiques, jusqu'à maintenant avant tout les jeunes et les personnes issues de la migration. Selon les estimations des professionnels interrogés, il est adéquat de miser sur une large gamme de mesures et d'instruments pour atteindre les personnes concernées. Le concours de plusieurs approches peut aider à atteindre différents groupes-cibles et à développer les meilleures pratiques.

Les responsables des projets sont très motivés et ont accompli ces dernières années un précieux travail de mise en place. Il s'est agi le plus souvent de travaux de pionniers, des activités comparables n'existant pas en Suisse précédemment. Il n'est en général pas possible de reprendre directement, pour les différentes mesures, l'approche suivie pour d'autres addictions et les groupes-cibles correspondants. Il fallait d'abord tester de nouveaux instruments et de nouvelles configurations.

Il nous paraît juste que, dans la phase de mise en place, de nombreuses mesures aient eu pour groupe-cible le public en général. Il est ainsi possible de faire connaître plus largement le problème de la dépendance au jeu et d'y sensibiliser de larges couches de la population.

Les cinq mesures étudiées apparaissent adéquates. Elles sont représentatives de l'étendue des mesures. Aujourd'hui, la Suisse dispose d'une part d'un réseau de consultations pour les personnes concernées et leurs proches couvrant l'ensemble du territoire et, d'autre part, des mesures telles que du matériel pédagogique pour les jeunes ou diverses approches qui s'adressent aux personnes issues de la migration ont été mises en œuvre. On peut conclure, de manière générale, que ce ne sont pas les mesures appliquées isolément qui sont particulièrement adéquates, mais celles qui s'intègrent dans un ensemble couvrant tant des aspects de prévention que de traitement et de consultation harmonisés entre eux.

### **Amélioration des échanges entre les acteurs**

Une lutte efficace contre la dépendance au jeu doit s'appuyer sur des structures adéquates et sur des moyens financiers suffisants. Les cantons ont, en instituant la taxe sur la dépendance au jeu et en constituant des réseaux, créé une bonne base. De nombreuses mesures ne sont pas mises en œuvre par les cantons eux-mêmes mais par des fournisseurs de prestations mandatés. De ce fait, les mesures et les acteurs sont nombreux, ce qui exige davantage de coordination et d'harmonisation. En général, la coordination se fait au niveau des projets. En Suisse alémanique, le groupe dépendance aux jeux de hasard de l'association professionnelle addiction (Fachverband Sucht), qui se réunit généralement quatre fois par an, constitue une structure importante pour les échanges hors des projets. En Suisse romande, la plateforme jeu excessif du GREA, qui tient trois séances par an, constitue une structure comparable.

La taxe sur la dépendance au jeu a déjà contribué à améliorer les échanges entre les acteurs concernés. Nous pensons qu'il est encore possible d'améliorer la coordination au niveau de la stratégie et de la conception ainsi que les échanges de connaissances et d'expériences en vue d'obtenir des effets d'apprentissage.

Durant la phase de mise en place, donc depuis 2006, ce sont avant tout les réseaux régionaux qui ont assuré la coordination des activités et, dans une certaine mesure, leur pilotage. Cependant, comme des structures faisaient encore largement défaut, certains doublons sont apparus. Par exemple, il serait plus judicieux et plus efficace que les lignes d'aide examinées aient une identité et un numéro semblables pour tous les cantons ou, au moins, pour chacune des régions linguistiques.

### **Mise en place de centres de compétences**

Ces dernières années, plusieurs centres de compétences suprarégionaux ont été mis en place pour la lutte contre la dépendance au jeu (Centre pour la dépendance au jeu [Radix, Zurich] et Centre du jeu excessif par exemple). Ils disposent de connaissances considérables très utiles pour la lutte contre la dépendance au jeu dans l'ensemble de la Suisse. Il n'a pas été possible dans le cadre de cette étude de déterminer si ces connaissances sont suffisamment diffusées dans les autres régions. Nous supposons qu'il existe ici des potentiels qui ne sont pas encore totalement exploités.

### **Faiblesses dans la conception**

Il est difficile de juger si les mesures ont effectivement touché les groupes-cibles et si les effets ont été atteints. A cet égard, il manque aux mesures une « superstructure programmatique »: elles apparaissent hétérogènes, conçues de bas en haut, trop peu intégrées, au niveau de leur conception, dans un programme d'ensemble et elles ne sont pas accompagnées dans une mesure suffisante d'objectifs mesurables et vérifiables. Il s'ensuit qu'il est difficile d'en vérifier les effets et les résultats. En outre, elles s'influencent parfois mutuellement: par exemple, il arrive qu'une offre de prévention qui touche un groupe-cible entraîne une augmentation de la demande de consultations.

Pour une mise en œuvre adéquate d'une mesure, des travaux préparatoires de conception aussi étayés que possible sont capitaux. Idéalement, ils devraient se fonder sur des résultats de recherche ou sur des expériences acquises dans d'autres régions. Une telle pratique renforce non seulement l'impact de la mesure elle-même mais permet aussi de vérifier et d'évaluer la réalisation des objectifs. Les analyses montrent que ce ne n'est pas souvent le cas. En outre, les activités donnent lieu à peu d'informations et elles apparaissent peu transparentes vis-à-vis de l'extérieur.

### **Absence de pilotage global**

Du point de vue de l'équipe d'évaluation, se manifeste également à cet égard l'absence de pilotage global. Il manque un organe ou une structure qui s'occupe de la stratégie et de la conception des mesures, qui coordonne et pilote les activités et qui en vérifie les résultats. En Suisse romande, la Conférence romande de la loterie et des jeux (CLRJ) a délégué les compétences d'application de la taxe sur la dépendance au jeu à la Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS). Pour l'ensemble de la Suisse, c'est la CDCM qui est compétente en matière de taxe sur la dépendance au jeu, mais elle n'est pas chargée de coordonner sur le fond les activités dans les cantons et dans les réseaux ou de les piloter.

### **Difficultés posées par la division du marché des jeux d'argent**

Il faut enfin noter que la division politique et légale du marché des jeux d'argent entre les loteries et les paris d'une part et les maisons de jeu d'autre part complique la situation lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre d'une façon adéquate et étendue des mesures contre la dépendance au jeu. Si des compétences et des sources de financement différentes n'empêchent pas une approche large englobant toutes les personnes dépendantes du jeu, elle la rend plus difficile. Les mesures comme les lignes d'aide ou les sites Internet sont certes à la disposition de toutes les personnes dépendantes du jeu mais elles ne bénéficient que de fonds provenant de la taxe sur les loteries et les paris.

## **4.2. Recommandations**

### **R1. Intégrer de façon systématique des multiplicateurs**

Les besoins des groupes-cibles constituent le point de départ pour la conception des mesures. Au vu des expériences faites et des connaissances acquises dans la recherche, il convient de définir plus clairement les groupes-cibles devant faire l'objet de mesures prioritaires. Les spécialistes des centres de compétences jouent, en qualité de multiplicateurs, un rôle important dans la prévention et dans les traitements et les consultations. Il faudrait les impliquer plus systématiquement, de façon que leurs connaissances puissent être utilisées aussi dans d'autres régions et pour des travaux de conception. Il faut aussi considérer, comme multiplicateurs, des voies nouvelles, non conventionnelles (centre de recrutement, footballeurs juniors, etc.).

### **R2. Dresser l'inventaire des mesures et les communiquer**

Les informations sur les mesures de lutte contre la dépendance au jeu devraient être mieux communiquées aux professionnels et au public. Il faudrait à cet effet tenir à jour une vue



d'ensemble des mesures de lutte contre la dépendance au jeu. Une telle vue d'ensemble devrait présenter les informations essentielles sur un projet (objectif, groupe-cible, responsables, marche à suivre, étapes, etc.). Un tel reporting instaure de la transparence et constitue une base pour une bonne harmonisation des mesures.

### **R3. Diffuser les connaissances**

Les centres s'occupant de dépendance au jeu disposent de connaissances uniques en Suisse. Ils devraient donc devenir davantage les interlocuteurs des services régionaux, afin que les connaissances soient mieux diffusées. Celles-ci devraient également être mieux mises à profit en vue de concevoir de façon aussi efficace et cohérente que possible des mesures de lutte contre la dépendance au jeu.

### **R4. Améliorer les bases de la conception et de la stratégie, mieux harmoniser les mesures et en rendre les résultats vérifiables**

Depuis 2006, de nombreuses mesures ont été mises en œuvre lors de la première phase de mise en place et de conception de l'organisation. A l'avenir, il faudrait notamment mieux harmoniser les prestations de prévention et de consultation au niveau suisse, afin qu'elles se complètent de façon optimale et constituent un tout. Il faut, si possible, consolider les offres existantes, par exemple les lignes d'aide. Il faudrait également formuler des objectifs concrets pour les mesures, de façon qu'il soit possible de les vérifier et, le cas échéant, de les évaluer. Des travaux d'évaluation devraient être préparés et conçus.

### **R5. Renforcer la coordination et le pilotage à l'échelon suisse**

Les programmes et les mesures devraient être mieux harmonisés au niveau suisse. A cet effet, il faudrait qu'il y ait un organe ou une structure qui puisse exercer de telles tâches de coordination, de reporting et, en partie, de pilotage.

### **R6. Coordonner et développer la recherche sur la dépendance au jeu dans l'ensemble de la Suisse**

Jusqu'à maintenant, relativement peu de moyens ont été attribués à la recherche sur la dépendance au jeu, ce qui a empêché une activité de recherche continue. La recherche n'est pas coordonnée au niveau suisse. Il faudrait que les cantons développent à l'avenir une stratégie de recherche coordonnée à l'échelon national et mettent à disposition davantage de moyens pour la recherche sur la dépendance au jeu et sur la lutte contre cette addiction. Par exemple, tous les cantons pourraient réserver une part fixe de leur taxe sur la dépendance au jeu à un fonds de recherche national et un organe désigné par les cantons pourrait décider des

sujets de recherche et de l'attribution des ressources. Il faudrait également se demander si d'autres activités sont nécessaires dans le domaine de la formation et du perfectionnement.

#### **R7. Lutter globalement contre la dépendance au jeu**

De nombreuses offres s'adressent à tous les joueurs, qu'ils participent à des loteries ou à des paris ou qu'ils jouent dans les casinos. Cependant, ce qui, dans la pratique, se rejoint, est séparé sur le plan réglementaire et financier. La réglementation séparée que l'on connaît actuellement rend plus difficile la lutte globale contre la dépendance au jeu et un financement respectant le principe de causalité. Il faut d'autant plus saluer les efforts visant à créer des solutions communes pour la lutte globale contre la dépendance au jeu, en dépit des obstacles réglementaires.

## Bibliographie

- Addiction Suisse 2010:** Bericht zur Situations- und Bedarfsanalyse, mandat prévention de l'addiction au jeu de la Suisse du Nord-Ouest et de la Suisse centrale, Silvia Steiner, juin 2010, Lausanne.
- Addiction Suisse 2011:** Gutachten zum Programm zur Prävention von Glücksspielsucht 2009 bis 2013 der GAT-P (Gruppo Azzardo Ticino – Prevenzione), Lausanne.
- Addiction Suisse 2013:** Abschlussbericht interkantonaies Programm Glücksspielsuchtprävention Nordwest und Innerschweiz, durée du contrat 2009-2012, janvier 2013, Lausanne.
- Arnaud, S., Gervasoni, J.-P. et Dubois-Arber, F. 2010:** Evaluation de la permanence téléphonique 0800 801 381 du Programme intercantonal de lutte contre la dépendance au jeu, Institut universitaire de médecine sociale et préventive, Lausanne, Raisons de santé, no 170.
- Bodmer, I., Jordi, C. et Eidenbenz, F. 2011:** Konzept zur Prävention und Behandlung von Glücksspielsucht, insbesondere Lotteriespielsucht, im Kanton Zürich, édité par l'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Zurich, en collaboration avec Radix, Serie Gesundheit, Gesundheitsförderung u. Gesundheitswesen im Kanton Zürich, no 16, mars 2011.
- Brodbeck J., Dürrenberger S., Znoj H. 2007:** Grundlagenstudie Spielsucht: Prävalenzen, Nutzung der Glücksspielangebote und deren Einfluss auf die Diagnose des Pathologischen Spielens, étude sur mandat des cantons alémaniques et du canton du Tessin, août 2007, Institut de psychologie de l'Université de Berne, Berne.
- CFMJ 2009:** Glücksspiel: Verhalten und Problematik in der Schweiz, rapport final, avril 2009, Commission fédérale des maisons de jeu (CFMJ), Berne (résumé en français: Jeu de hasard: comportement problématique en Suisse).
- Feller-Länzlinger, R. et al. 2013:** Bestandesaufnahme der Informations- Schulungs- und Beratungsangebote zum Jugendmedienschutz sowie Qualitätskriterien zur Beurteilung von Angeboten zum Jugendmedienschutz, rapport de recherche no 1/13, Office fédéral des assurances sociales.
- GREa 2009:** Programme Intercantonal de lutte contre la dépendance au jeu (PILDJ), rapport phase I, juillet 2007 à juin 2009, Yverdon, 31 juillet 2009.
- Häfeli J., Lischer S. et Villiger S. 2012:** Die Früherkennung von vulnerablen Personengruppen im Glücksspielbereich, projet de recherche soutenu par Addiction Suisse dans le cadre du mandat de prévention de l'addiction au jeu, HES Lucerne, Lucerne, octobre 2012.

- INFRAS 2012:** Spielsucht bei Internet-Glücksspielen – Spielmuster und soziodemografische Merkmale, projet de recherche soutenu par Addiction Suisse dans le cadre du mandat de prévention de l’addiction au jeu, élaboré par Thomas von Stokar, Remo Zandonella, Stephanie Schwab Cammarano et Sarina Hablützel (INFRAS), Zurich, octobre 2012.
- INFRAS 2013:** Evaluation der Spielsuchtabgabe, Bestandesaufnahme, T. von Stokar, R. Zandonella, S. Schwab Cammarano, étude sur mandat de la Conférence spécialisée des membres de gouvernements concernés par la loi sur les loteries et le marché des loteries (CDCM), Zurich, 8 mai 2013 (résumé en français: évaluation de la taxe sur la dépendance au jeu).
- Jeanrenaud, C., Gay, M., Kohler, D., Besson, J. et Simon, O. 2012:** Le coût social du jeu excessif en Suisse, Institut de recherches économiques de l’Université de Neuchâtel et Centre du jeu excessif, décembre 2012, Neuchâtel / Lausanne.
- Landert Partner 2012:** Problematisches Lotto- und Wettspielen, Ergebnisse einer Feldstudie zuhanden Zentrum für Spielsucht und andere Verhaltenssuchte, RADIX, Zurich.
- Perspektive Thurgau 2013:** Auswertung der schriftlichen und telefonischen Beratung von sos-spielsucht.ch, Präsentationsfolien Fachveranstaltung, 21 janvier 2013.
- Perspektive Thurgau 2014:** Aufbau und Betrieb eines Grundangebotes zur Prävention und Bekämpfung der Spielsucht für die Ostschweizer Kantone AI, AR, GL, GR, SG, TG, rapport annuel 2013 pour la période 2011-2013, 29 janvier 2014, Weinfelden.
- Radix 2012:** Feinkonzept Prävention, document interne, Zurich.
- Social Design 2013:** Evaluation ausgewählter Massnahmen zur Prävention von Glücksspielsucht, A. Dvorak, R. Ettlin, L. Guggenbühl, sur mandat d’Addiction Suisse, en coopération avec Perspektive Thurgau, Berne, 31 janvier 2013.
- SUPSI 2013:** TI Gambling. Il gioco d’azzardo in Ticino. Analisi delle abitudini di gioco a livello cantonale, Lugano.
- SUPSI 2014:** TI Youth Gambling. I giovani e il gioco d’azzardo in Ticino. Analisi delle abitudini di gioco dei giovani tra 14 e 25 anni a livello cantonale, Lugano.
- Suris J.C., Flatz A., Akre C. et Berchtold A. 2012:** La problématique des jeux d’argent chez les adolescents du canton de Berne, projet de recherche soutenu par Addiction Suisse dans le cadre du mandat de prévention de l’addiction au jeu, élaboré à l’Institut universitaire de médecine sociale et préventive, Lausanne, Raisons de santé, 202, Lausanne, octobre 2012.
- Suris, J.-C., Akre, C., Petzold, A., Berchtold, A. et Simon, O. 2011:** La problématique des jeux d’argent chez les adolescents du Canton de Neuchâtel (Raisons de santé, 192), Institut universitaire de médecine sociale et préventive, Lausanne.
- Williams, R.J., West, B.L. et Simpson, R.I. 2012:** Prevention of Problem Gambling: A Comprehensive Review of the Evidence, and Identified Best Practices, Report für das Ontario

Problem Gambling Research Centre und Ontario Ministry of Health and Long Term Care,  
1er octobre 2012, Lethbridge (Canada).

**Wirthensohn, M. 2012:** Praxisorientierte Lehrmittelevaluation mit Levanto, Zurich.

## Annexe

### Répertoire des mesures

Le répertoire ci-après montre les mesures prises depuis 2006 dans le cadre de la taxe sur la dépendance au jeu qui ont été répertoriées pour la présente évaluation intermédiaire. Il reflète la situation de mars 2014. Il n'est par ailleurs pas exhaustif, parce que nous ne disposons pas d'informations de tous les cantons et de toutes les régions.

Tableau 14: Répertoire des mesures									
N°	Contenu	Canton / réseau	Institution responsable / personne compétente	Période de mise en œuvre	Type / objet	Groupes-cibles			Coûts / budget (Coût global approximatif d'une mesure ou selon indications)
						Public	Con-cernés / proches	Profes-sion-nels	
<b>Prévention</b>									
P1	<a href="http://www.sos-jeu.ch">www.sos-jeu.ch</a> ; site Internet de la collaboration intercantonale des six cantons romands, dans le cadre du PILDJ; depuis 2007	Suisse romande	GREA	En cours	Site Internet	x	x	x	Pas de données
P2	<a href="http://www.sos-spiessucht.ch">www.sos-spiessucht.ch</a> ; site Internet de la collaboration intercantonale des seize cantons alémaniques	Suisse du Nord-Ouest et Suisse centrale; Suisse orientale	Perspektive Thurgau / Addiction Suisse	En cours	Site Internet	x	x	x	Environ 45'000 CHF (par an)
P3	<a href="http://www.giocoresponsabile.com">www.giocoresponsabile.com</a> ; site Internet du GAT pour le canton du Tessin	TI	Gruppo azzardo Ticino GAT	En cours	Site Internet	x	x	x	Pas de données
P4	<a href="http://www.spielsucht-radix.ch">www.spielsucht-radix.ch</a> ; site Internet du centre pour la dépendance au jeu du canton de Zurich	ZH	Radix	En cours	Site Internet	x	x	x	43'000 CHF
P5	Informations de l'association pour les questions de jeunesse, la prévention et l'aide en cas de dépendances au sujet de la dépendance au jeu, y compris test d'autoévaluation en ligne, mesures immédiates et possibilités de contacts ( <a href="http://www.vips.ch/gsp.html">http://www.vips.ch/gsp.html</a> )	SH	Centre de promotion de la santé, de prévention et de consultations en matière de dépendance, Schaffhouse	En cours	Site Internet	x	x		Environ 30'000 CHF par an pour diverses mesures

Tableau 14: Répertoire des mesures									
N°	Contenu	Canton / réseau	Institution responsable / personne compétente	Période de mise en œuvre	Type / objet	Groupes-cibles			Coûts / budget (Coût global approximatif d'une mesure ou selon indications)
						Public	Con-cernés / proches	Profes-sion-nels	
P6	Campagne de sensibilisation « Spielen ohne Sucht »; affiches dans les 16 cantons participants en mars 2011 (répétition en septembre 2013 dans les 10 cantons de la Suisse du Nord-Ouest et de la Suisse centrale)	Suisse du Nord-Ouest et Suisse centrale; Suisse orientale	Addiction Suisse / Perspektive Thurgau	2011	Campagne	x	x	x	770'000 CHF (2011 et 2012)
P7	Campagne de prévention sur la dépendance au jeu; affiches et annonces dans les journaux dans toute la Suisse romande (mesure PILDJ)	Suisse romande	GREA	2010	Campagne	x	x		115'000 CHF
P8	Diverses campagnes de prévention dans les trains et bus régionaux; slogan: « Il gioco è piacere... eppure! I perdenti sono sempre più numerosi. Scommettiamo? »	Ti	Gruppo azzardo Ticino GAT	2010-2012	Campagne	x	x	x	12'000 CHF
P9	Campagne de sensibilisation sur les loteries et les paris	ZH	Radix	2012-2013	Campagne	x	x	x	26'000 CHF
P10	Campagne de prévention « Pris au jeu? »	VS		2009-2010	Campagne	x			120'000 CHF
P11	Sensibilisation pour les points de vente de produits de loterie, notamment la Poste, au moyen de lettres et d'articles dans les journaux, collaboration avec la société de loterie	Ti	Gruppo azzardo Ticino GAT	2012	Campagne	x	x	x	Pas de données
P12	Campagne d'affichage et de cartes postales sur la dépendance au jeu (campagnes annuelles)	SH	Centre de promotion de la santé, de prévention et de consultations en matière de dépendance, Schaffhouse	2009-2011	Campagne	x	x	x	Environ 30'000 CHF par an pour diverses mesures
P13	Concept sur la prévention et de traitement de la dépendance aux jeux de hasard, en particulier aux jeux de loterie, dans le canton de Zurich; en outre, concept détaillé de prévention en 2012	ZH	Institut de médecine sociale et préventive ZH / Radix	2011, 2012	Concepts			x	Pas de données

Tableau 14: Répertoire des mesures									
N°	Contenu	Canton / réseau	Institution responsable / personne compétente	Période de mise en œuvre	Type / objet	Groupes-cibles			Coûts / budget (Coût global approximatif d'une mesure ou selon indications)
						Public	Concernés / proches	Professionnels	
P14	Concept « nouveaux médias »; mise en relation des nouveaux médias et des jeux de hasard; accent sur les jeunes	ZG			Concept			x	Pas de données
P15	Promotion du programme intercantonal romand (PILDJ) par des conférences de presse dans les six cantons	Suisse romande	GREA	2007-2008	Relations publiques	x			Pas de données
P16	Conférence de presse faisant connaître diverses offres et divers matériel	Suisse orientale	Perspektive Thurgau	2010	Relations publiques	x	x	x	13'000 CHF
P17	Brochure d'information sur la dépendance au jeu avec référence au PILDJ, à la ligne d'aide, au site Internet et à d'autres informations de contact	Suisse romande	GREA	En cours	Matériel d'information	x	x		Pas de données
P18	Notice « Focus – Addiction aux jeux de hasard »: définitions, informations de base, aspects juridiques, détection précoce, prévention	Suisse du Nord-Ouest et Suisse centrale	Addiction Suisse	2009	Matériel d'information	x			25'000 CHF
P19	Diverses brochures d'information sur la dépendance au jeu; disponibles depuis 2011	ZH	Radix	En cours	Matériel d'information	x	x	x	13'000 CHF
P20	Brochure d'information sur les jeux de hasard	Suisse orientale, ZH	Interreg IV / Perspektive Thurgau / Radix	2012	Matériel d'information	x	x	x	Pas de données
P21	Périodique « La Scommessa » (gratuit)	TI	Gruppo azzardo Ticino GAT	2009-2012	Matériel d'information	x		x	Pas de données
P22	Notice sur les jeux de hasard et les aînés	VS		2011	Matériel d'information		x		10'000 CHF
P23	Matériel pédagogique de prévention sur les jeux de hasard en ligne pour le degré secondaire (jeunes de 12 à 16 ans); librement disponible sur site sos-spiessucht.ch	Suisse du Nord-Ouest et Suisse centrale; Suisse orientale	Perspektive Thurgau / freelance	Dès septembre 2012	Ecoles / jeunes	x	x	x	8'000 CHF
P24	Prévention dans les écoles; groupe-cible: jeunes	TI	RADIX della svizzera italiana	2010-2011	Ecoles / jeunes	x			19'000 CHF



N°	Contenu	Canton / réseau	Institution responsable / personne compétente	Période de mise en œuvre	Type / objet	Groupes-cibles			Coûts / budget (Coût global approximatif d'une mesure ou selon indications)
						Public	Concernés / proches	Professionnels	
P25	Travaux dans le domaine de la dépendance au jeu; prévention universelle avec, pour groupes-cibles, les jeunes, les parents et le public; détection et traitement précoces; collaboration avec le réseau cantonal / intercantonal	FR	REPER	En cours	Ecoles / jeunes	x	x		40'000 CHF (par an)
P26	Prévention dans les écoles	VS		2011-2012	Ecoles / jeunes	x	x		40'000 CHF
P27	Projet de pédagogie des médias Generation @, en collaboration avec OW; groupe-cible: jeunes	NW			Ecoles / jeunes	x	x		Pas de données
P28	Projet de pédagogie des médias Generation @, en collaboration avec NW; groupe-cible: jeunes	OW			Ecoles / jeunes	x	x		Pas de données
P29	Travail de sensibilisation dans les écoles du service de consultations en matière de dépendance; depuis 2008	SZ	Service pour les problèmes d'endettement, canton de Schwyz	En cours	Ecoles- / jeunes	x	x		Pas de données
P30	Projet migration: mise en ligne sur le site sos-spielsucht.ch d'informations ciblées sur la dépendance au jeu et les possibilités de consultations et de traitements en cinq langues (turc, tamoul, bosniaque / croate / serbe, portugais, anglais) en plus des langues nationales	Suisse du Nord-Ouest et Suisse centrale; Suisse orientale	Addiction Suisse / Perspektive Thurgau	2012	Migration	(x)	x		53'000 CHF (2011 et 2012)
P31	Prévention spécifique et possibilités de détection précoce pour des groupes de risque spécifique (migrants par exemple)	ZH	Radix	2012-2013	Migration		x		28'000 CHF
P32	Echanges avec les opérateurs et les distributeurs (Swisslos, casinos, Valora) ainsi qu'avec la Comlot	ZH	Radix	En cours	Coordination / échanges			x	26'000 CHF
P33	Projet de prévention transfrontalier « Spielen mit/ohne Grenzen » Suisse / Allemagne / Autriche (dans le cadre d'Interreg IV)	Suisse orientale, SH, ZH, AG	Perspektive Thurgau, Interreg IV	2011-2013	Divers	x	x	x	Pas de données

Tableau 14: Répertoire des mesures									
N°	Contenu	Canton / réseau	Institution responsable / personne compétente	Période de mise en œuvre	Type / objet	Groupes-cibles			Coûts / budget (Coût global approximatif d'une mesure ou selon indications)
						Public	Concernés / proches	Professionnels	
P34	Soirée du MoneyMuseum « Der abhängige Spieler »; groupe-cible proche de l'économie	ZH	Radix	2012	Divers	x			10'000 CHF
P35	Diverses mesures de prévention de la Fondation Neuchâtel Addictions, par exemple la campagne « Où s'arrête le jeu? »; stands d'information, travail de sensibilisation	NE	Fondation Neuchâtel Addictions	2009-2012	Divers	x	x		> 100'000 CHF
P36	Soutien au projet « Online-Sucht » (cyberaddiction)	SO			Divers				Pas de données
P37	Projet pilote cyberaddiction / dépendance aux jeux de hasard	SO			Divers				Pas de données
P38	Deuxième campagne d'affichage mettant l'accent sur la ligne d'aide (mesure du PILDJ)	Suisse romande	GREA	2011	Campagne	x	x		Pas de données
<b>Consultations / traitements</b>									
B1	Ligne d'aide pour les 16 cantons alémaniques (0899 040 080), en collaboration avec La Main Tendue	Suisse du Nord-Ouest et Suisse centrale; Suisse orientale	Perspektive Thurgau / Addiction Suisse, La Main Tendue	En cours	Ligne d'aide		x	x	45'000 CHF (par an)
B2	Ligne d'aide de la Suisse romande (0800 801 381); mesure dans le cadre du PILDJ; depuis 2007	Suisse romande	GREA, Rien ne va plus	En cours	Ligne d'aide		x		Environ 30'000 CHF (par an)
B3	Ligne d'aide pour la Suisse italienne (0800 000 330), en collaboration avec La Main Tendue	TI	GAT, La Main Tendue	En cours	Ligne d'aide		x	x	25'000 CHF (par an)
B4	Offre de consultations par téléphone; en plus, consultations par courriel	ZH	Radix	En cours	Ligne d'aide		x	x	Pas chiffrable séparément
B5	Rien ne va plus: offre de consultations et (en partie) de prévention, notamment ligne d'aide téléphonique (pour le canton de Genève)	GE	Rien ne va plus	2011	Ligne d'aide	x	x		40'000 CHF (par an)

Tableau 14: Répertoire des mesures									
N°	Contenu	Canton / réseau	Institution responsable / personne compétente	Période de mise en œuvre	Type / objet	Groupes-cibles			Coûts / budget (Coût global approximatif d'une mesure ou selon indications)
						Public	Concernés / proches	Professionnels	
B6	Offre de consultations à bas seuil sur Internet. Les conditions de participation seront adaptées pour la nouvelle version. L'offre sera totalement autonome et pourra être utilisée sans limitation de temps ( <a href="http://www.jeu-traitement.ch">www.jeu-traitement.ch</a> , PILDJ)	Suisse romande	GREa, Hôpitaux universitaires de Genève (HUG)	2009-2012, dès fin 2014	Consultations en ligne		x	(x)	Jusqu'à maintenant environ 50'000 CHF (par an)
B7	Consultations en ligne sur <a href="http://www.sos-spielsucht.ch">www.sos-spielsucht.ch</a> (contact possible par courriel ou via un formulaire)	Suisse du Nord-Ouest et Suisse centrale; Suisse orientale	Perspektive Thurgau / Addiction Suisse	2010	Consultations en ligne		x		30'000 CHF (2011 et 2012)
B8	Consultations par courriel via <a href="http://www.giocoresponsabile.com">www.giocoresponsabile.com</a>	TI	Gruppo azzardo Ticino GAT	En cours	Consultations en ligne		x		Pas de données
B9	Exploitation du site Internet <a href="http://www.spielsucht-beratung.ch">www.spielsucht-beratung.ch</a> et offres de consultations sur deux sites	AG	Centre de consultations d'Aarau de la fondation argovienne pour l'aide en cas de dépendance, centre de consultations de Baden		Site Internet		x		Partie des contributions annuelles des cantons
B10	Concept pour la prévention et le traitement de la dépendance aux jeux de hasard, en particulier aux jeux de loterie, dans le canton de Zurich; en plus concept détaillé sur le traitement (2012)	ZH	Institut de médecine sociale et préventive ZH / Radix	2011, 2012	Concepts		x	x	Pas de données
B11	Traitement, thérapie, documentation sur les cas, supervision; par exemple offre de thérapie de groupe; rencontres tous les 15 jours; offre à bas seuil selon RADIX; depuis 2011	ZH	Radix	En cours	Diverses consultations		x		130'000 CHF

Tableau 14: Répertoire des mesures									
N°	Contenu	Canton / réseau	Institution responsable / personne compétente	Période de mise en œuvre	Type / objet	Groupes-cibles			Coûts / budget (Coût global approximatif d'une mesure ou selon indications)
						Public	Con-cernés / proches	Profes-sion-nels	
B12	Conseil en matière d'endettement	SZ	Vraisemblablement, Service pour les problèmes d'endettement, canton de Schwyz	En cours	Diverses consultations		x		Pas de données
B13	Consultations sur la dépendance au jeu assurées par des professionnels; consultations par téléphone, par courriel et en face-à-face	SH	Centre de promotion de la santé, de prévention et de consultations en matière de dépendance, Schaffhouse, délégué à association pour les questions de jeunesse, la prévention et l'aide en cas de dépendance (VJPS)	En cours	Diverses consultations		x		80'000 CHF
B14	Mise en place et exploitation du centre pour la dépendance au jeu et autres dépendances comportementales, division traitements	ZH	Radix	En cours	Diverses consultations		x	x	580'000 CHF
B15	Traitements groupe de risque migration	ZH	Radix	En cours	Diverses consultations		x		16'000 CHF
B16	Contributions aux consultations sur le budget et l'endettement (entre autres Impuls Murten)	FR		En cours	Diverses consultations		x		28'000 CHF
B17	Contribution aux consultations sur l'endettement AG - SO	SO			Diverses consultations		x		Pas de données
B18	Premières consultations personnelles assurées par des professionnels (gratuit)	TI	Gruppo azzardo Ticino GAT, autres professionnels		Diverses consultations		x		Pas de données

Tableau 14: Répertoire des mesures									
N°	Contenu	Canton / réseau	Institution responsable / personne compétente	Période de mise en œuvre	Type / objet	Groupes-cibles			Coûts / budget (Coût global approximatif d'une mesure ou selon indications)
						Public	Con-cernés / pro-ches	Profes-sion-nels	
B19	Consultations décentralisées pour les personnes dépendantes du jeu assurées par des spécialistes des problèmes d'addiction	TG			Diverses consultations		x		Pas de données
<b>Recherche</b>									
F1	Etude de base sur la dépendance au jeu en Suisse romande: étude romande sur le jeu (mesure dans le cadre du fonds de recherche et d'évaluation du GREA [PILDJ])	Suisse romande	Institut universitaire de médecine sociale et préventive, Lausanne, et ISPA, Sophie Arnaud et al.	2009	Evaluation / expertise	x		x	Pas de données
F2	Publication « Situations- und Bedarfsanalyse »	Suisse du Nord-Ouest et Suisse centrale	Addiction Suisse	2010	Evaluation / expertise	x		x	Pas de données
F3	Evaluation par SozialDesign de la campagne d'affichage ainsi que de l'organisation et du processus	Suisse du Nord-Ouest et Suisse centrale; Suisse orientale	Addiction Suisse / Perspektive Thurgau	2011/2012	Evaluation / expertise	x		x	90'000 CHF
F4	Evaluation de la ligne d'aide (S. Arnaud et al.; mesure dans le cadre du PILDJ)	Suisse romande	Institut universitaire de médecine sociale et préventive, Lausanne, sur mandat du GREA	2010	Evaluation / expertise		x	x	Pas de données
F5	Expertise par Addiction Suisse du programme de prévention de la dépendance aux jeux de hasard 2009-2013 du GAT-P	TI	Addiction Suisse	2011	Evaluation / expertise			x	Pas de données

Tableau 14: Répertoire des mesures									
N°	Contenu	Canton / réseau	Institution responsable / personne compétente	Période de mise en œuvre	Type / objet	Groupes-cibles			Coûts / budget (Coût global approximatif d'une mesure ou selon indications)
						Public	Con-cernés / pro-ches	Profes-sion-nels	
F6	Diverses études dans le cadre du fonds de recherche et d'évaluation du GREA [PILDJ] <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Coût social du jeu excessif en Suisse romande (IRENE, C. Jeanrenaud, 2009)</li> <li>▪ Les adolescents et les jeux d'argent (Institut universitaire de médecine sociale et préventive, Lausanne, J.-C. Suris, 2009/12)</li> <li>▪ Des croyances du patient aux croyances du médecin (HUG, D. Zullino, en cours)</li> <li>▪ Conséquences financières pour les joueurs et leur famille (IRENE, C. Jeanrenaud, en cours)</li> <li>▪ Paris sportifs, poker, casinos en ligne (HUG, Y. Khazaal, en cours)</li> </ul>	Suisse romande	Divers Instituts, attribution des études par le GREA d'entente avec le groupe cantonal d'accompagnement	En cours	Etude			x	Pas de données
F7	Attribution de trois mandats de recherche (CHUV, J.C. Suris, rapport: « Glücksspielsucht bei Jugendlichen » (dépendance aux jeux de hasard chez les jeunes); HES travail social, Lucerne, J. Häfeli, rapport « Früherkennung vulnerabler Personengruppen im Glücksspielbereich » (détection précoce des groupes de personnes vulnérables dans le domaine des jeux de hasard); INFRAS, rapport « Spielsucht bei Internetglücksspielen » (dépendance aux jeux de hasard sur Internet)	Suisse du Nord-Ouest et Suisse centrale	Addiction Suisse	2011/2012	Etude	x		x	150'000 CHF
F8	Etude de Landert und Partner « Problematisches Lotto-- und Wettspielen » (Jeu problématique dans les loteries à numéros et les paris)	ZH	Radix / Landert und Partner	2012	Etude	x		x	36'000 CHF

Tableau 14: Répertoire des mesures									
N°	Contenu	Canton / réseau	Institution responsable / personne compétente	Période de mise en œuvre	Type / objet	Groupes-cibles			Coûts / budget (Coût global approximatif d'une mesure ou selon indications)
						Public	Concernés / proches	Professionnels	
F9	Etude sur la fréquence de la dépendance au jeu dans le canton du Tessin, Università Tecnica	TI	Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana (SUPSI)	2012-2013	Etude	x		x	100'000 CHF
F10	Etude sur la dépendance au jeu chez les jeunes: « I giovani e il gioco d'azzardo in Ticino », SUPSI	TI	Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana (SUPSI)	2014	Etude	x		x	Pas de données
F11	Institut universitaire de médecine sociale et préventive, Lausanne, étude sur la dépendance au jeu dans le canton de Genève	GE	CHUV	2012	Etude			x	55'000 CHF
F12	Institut universitaire de médecine sociale et préventive, Lausanne, étude sur la dépendance au jeu dans le canton de Berne	BE		2012	Etude				Pas de données
F13	Enquête auprès de la population sur les jeux de hasard, étude pour l'estimation de la prévalence dans le canton	ZG			Etude	x		x	Pas de données
<b>Formation et perfectionnement</b>									
A1	Introduction de la thématique dans divers programmes universitaires, notamment un module dans le certificate of advanced studies (Fordd, Fédération romande des organismes de formation dans le domaine des dépendances)	Suisse romande	GREa, CJE	En cours	Offre formelle			x	Pas de données
A2	Formation des professionnels dans les cantons, guide de consultation pour les professionnels	Suisse orientale	Perspektive Thurgau	2010	Formations informelles			x	14'000 CHF
A3	Cours de sensibilisation aux jeux de hasard; en tout 11 manifestations, dont les six premières ont touché environ 100 professionnels	Suisse romande	GREa	En cours	Formations informelles			x	Pas de données

Tableau 14: Répertoire des mesures									
N°	Contenu	Canton / réseau	Institution responsable / personne compétente	Période de mise en œuvre	Type / objet	Groupes-cibles			Coûts / budget (Coût global approximatif d'une mesure ou selon indications)
						Public	Con-cernés / pro-ches	Profes-sion-nels	
A4	Prévention de l'endettement, sensibilisation des professionnels	ZH	Radix	2012-2013	Formations informelles			x	34'000 CHF
A5	Sensibilisation (notamment formation au sein du réseau socio-médical)	VS	Addiction Valais	2010-2011	Formations informelles			x	40'000 CHF
A6	Formation des multiplicateurs, enseignants notamment	SH	Centre de promotion de la santé, de prévention et de consultations en matière de dépendance, Schaffhouse		Formations informelles				Pas de données
A7	Perfectionnement et formation de professionnels	TI	Gruppo azzardo Ticino GAT	2009-2013	Formations informelles			x	Pas de données
A8	Perfectionnement de professionnels, offre de cours de trois jours	BS		En cours	Formations informelles			x	Pas de données
A9	Intégration du thème de la dépendance au jeu dans le programme du groupe de prévention wuweg pour les journées de prévention destinées aux classes du degré secondaire I du canton; formation des représentants de wuweg	GL			Formations informelles			x	Pas de données
A10	Séminaire sur la dépendance au jeu	SO			Formations informelles			x	Pas de données
A11	Formation, information	SZ			Formations informelles	x		x	Pas de données
A12	Perfectionnement du personnel des centres de consultations médico-sociaux	TG			Formations informelles			x	Pas de données
A13	Perfectionnement des spécialistes en addiction de Perspektive	TG			Formations informelles			x	Pas de données
A14	Symposium international « Jeu excessif: connaître, prévenir, réduire les risques », janvier 2014, Neuchâtel	Toute la Suisse	CJE, CHUV	2014	Divers				Pas de données
<b>Transversal</b>									



Tableau 14: Répertoire des mesures									
N°	Contenu	Canton / réseau	Institution responsable / personne compétente	Période de mise en œuvre	Type / objet	Groupes-cibles			Coûts / budget (Coût global approximatif d'une mesure ou selon indications)
						Public	Con-cernés / proches	Profes-sion-nels	
Q1	Mise en place (2011) et exploitation dans la ville de Zurich du centre pour la dépendance au jeu et autres dépendances comportementales, avec un accent sur la prévention et les consultations / traitements	ZH	Radix	En cours	Centre pour la dépendance au jeu	x	x	x	Environ 800'000 CHF (mise en place, y compris mesures 2011-2013)
Q2	Centre du jeu Excessif, <a href="http://www.ieu-excessif.ch">www.ieu-excessif.ch</a> ; offres dans les domaines de la prévention, des consultations / traitements, de la recherche et du perfectionnement	VD	CJE, CHUV	En cours	Centre pour la dépendance au jeu			x	Environ 800'000 CHF (par an)
Q3	Le mandat du Gruppo Azzardo comprend la prévention, le perfectionnement, les premières consultations et la formation	Ti	Gruppo azzardo Ticino GAT	2009-2013	Centre pour la dépendance au jeu	x	x	x	650'000 CHF (pour la période indiquée)
Q4	Groupe dépendance aux jeux de hasard de l'association professionnelle addiction (Fachverband Sucht); réunions trimestrielles; participants: groupe dépendance aux jeux de hasard de l'association professionnelle addiction, Addiction Suisse, Perspektive Thurgau, professionnels des cantons alémaniques; depuis 2009	Suisse du Nord-Ouest et Suisse centrale; Suisse orientale	Addiction Suisse / Perspektive Thurgau	En cours	Mise en réseau et coordination			x	Pas chiffrable exactement
Q5	Groupe national de coordination jeux de hasard; réunions semestrielles; participants: GREA, GAT, Addiction Suisse, Perspektive Thurgau, Radix; Organisation: association professionnelle addiction; depuis 2010	Suisse du Nord-Ouest et Suisse centrale; Suisse orientale	Addiction Suisse / Perspektive Thurgau	En cours	Mise en réseau et coordination			x	Pas chiffrable exactement
Q6	Plateforme d'échange pour les professionnels des consultations des cantons (environ 3 séances par an) et soutien spécifique à des projets de recherche (PILDJ)	Suisse romande	GREA	En cours	Mise en réseau et coordination			x	Pas chiffrable exactement

Tableau 14: Répertoire des mesures									
N°	Contenu	Canton / réseau	Institution responsable / personne compétente	Période de mise en œuvre	Type / objet	Groupes-cibles			Coûts / budget (Coût global approximatif d'une mesure ou selon indications)
						Public	Con-cernés / pro-ches	Profes-sion-nels	
Q7	Divers efforts de coordination et diverses structures de coordination, échanges entre divers organes, etc. (PILDJ)	Suisse romande	GREA	En cours	Mise en réseau; coordination			x	Pas chiffrable exactement

Liste non exhaustive, état mars 2014